VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 21 SEPTEMBRE 1920 NUMERO 15

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
[illegible] CANADA PUB. CO. LTD
[illegible]9 Ave McMcDermot
[illegible] - - A 1816—A 1817

C'EST BIEN TROP CHER

—Veuillez retrancher mon nom des listes de la Liberté; *deux piastres par année, c'est bien trop cher; pour ce prix, je puis m'abonner à tel journal hebdomadaire de langue anglaise, à tel autre de langue française.* La Liberté *n'a que dix pages, les autres en ont vingt ou trente. J'ai ainsi bien plus de papier, et du papier, c'est toujours utile."*

Tout ce qui est creux résonne; notre ami a une résonnance superbe!

Le gros journal de langue anglaise se fait un devoir de déverser sa bile sur tout ce qui est français, chaque fois qu'il en a l'occasion, et il la fait naitre, quand elle tarde à se présenter. Il nie nos droits les plus sacrés qu'il taxe de faveurs spéciales, de traitement d'exception que nous demanderions, ce qui répugne toujours aux hommes de coeur; il ne recule devant aucune calomnie, du moment qu'il s'agit d'écraser ce qui est français. Une fois par semaine il ramasse toutes ces amabilités dans une botte de papier qu'il appelle son édition hebdomadaire, et sert cela, non pas tout chaud, mais réchauffé, aux *Canayens* qui ont l'esprit délicat et le coeur à la bonne place. Deux piastres pour la botte, ça, au moins, c'est bon marché.

Quand ce n'est pas le nom du gros journal anglais qui est mentionné, c'est celui d'un journal français qui ne le cède guère en épaisseur à son confrère de langue anglaise. Journal jaune par excellence, trop répandu malheureusement dans nos campagnes françaises du Manitoba où il fait une oeuvre détestable, à l'insu peut-être de ceux qui le lisent et le laissent lire à leurs enfants. Il gâte notre langage, émousse notre fierté nationale, déflore l'âme de nos enfants par des récits suggestifs et souvent répugnants.

Une comparaison fait souvent mieux comprendre une vérité que de longs raisonnements. Nous n'en connaissons pas de plus juste que celle qu'employait dernièrement M. Henri Bourassa au cours d'une conférence qu'il a faite, à Saint-Lin, sur le rôle de la presse catholique. Nous citons:

"A cet auditoire très représentatif de notre population canadienne-française, le directeur du Devoir *a parlé comme on peut parler en famille, entre gens qui, s'ils peuvent différer sur certaines questions, sur certains procédés, sur certains hommes, sont d'accord sur l'essentiel, sur la volonté de conserver leurs traditions catholiques et françaises.*

"Sur la presse jaune d'abord. L'orateur, prenant une comparaison familière, demande à ses auditeurs: Que penseriez-vous d'une institutrice qui, pour compléter "l'éducation" de vos enfants, ferait recueillir dans tous les coins de la paroisse et des paroisses environnantes, le récit de tout ce qui s'y est fait de bête, d'idiot ou d'ignoble et raconterait tout cela aux petits, avec indications précises de nom et date, avec photographies à l'appui, souillant ainsi leur imagination et leur mémoire, concentrant leur pensée sur des sujets absurdes ou répugnants? Vous auriez tôt fait d'inviter les commissaires à flanquer à la porte cette institutrice trop effrontée, si vous ne la jetiez pas vous-mêmes hors de l'école qu'elle déshonore. Et, pourtant, cette besogne qui vous révolterait, si elle était faite par une autre, c'est celle que vous faites tous les jours vous-mêmes, pères et mères de familles, lorsque vous laissez vos enfants se repaître des récits sensationnels de la presse jaune, scruter ligne par ligne, par exemple, les longues colonnes consacrées à l'affaire Gagnon. Croyez-vous, franchement, que vous faites là une besogne qui fortifie la conscience de vos enfants, qui leur prépare un avenir heureux et utile?"

Si l'on veut une botte de papier, il y aurait avantage, croyons-nous, à l'acheter avant qu'elle ne soit salie. Pour ce qui nous regarde personnellement nous avouons, sans l'ombre d'une difficulté, avoir encore beaucoup à améliorer. Une augmentation de ressources financières nous permettrait de réaliser quelques-unes de nos aspirations; avec ce qui nous est fourni, — et nous ne songeons pas à nous plaindre, — la sécurité de notre oeuvre demande de la prudence. Si, pour promouvoir cette oeuvre, il nous faut entrer dans un concours d'épaisseur, nous avouons n'avoir pas le goût de concourir. Tel quel, surtout en ce temps de cherté exorbitante du papier et de tout ce qui est nécessaire à la facture d'un journal, le nôtre, si modeste qu'il soit, doit valoir les deux piastres par année que nous demandons à nos bienveillants abonnés. Notre classe agricole, où se recrute le plus grand nombre de nos abonnés, peut retirer cent fois le prix d'abonnement par la seule lecture de l'article hebdomadaire de notre correspondant agricole. A un merci du coeur nous voudrions ajouter une petite compensation pécunaire, — ce ne serait que juste, — mais notre caisse ne renverse pas: l'abonnement est à deux piastres par année.

C'est une des consolations de la profession de s'entendre dire: *"Mais deux piastres, c'est bien trop cher!"* Souci de cuisine peut-être, mais la cuisine reste quand même un département indispensable.

Programme scolaire

Nous reproduisons un des articles de Mgr Ross, V.G., de Rimouski, sur la refonte des programmes scolaires à Québec, et nous nous ferons un devoir de reproduire les autres aussitôt que possible. Nous engageons tous ceux qui s'intéressent à la bonne formation intellectuelle des enfants à lire très attentivement ces articles et à les garder pour les relire de nouveau quand toute la série en sera parue. Nous sommes revenus trop souvent, ici, sur ce que nous appelons le sans bon sens de nos programmes scolaires pour ne pas reproduire ces articles avec plaisir.

Québec, malgré son conservatisme de bon aloi en fait de culture intellectuelle, avait cédé plus qu'il ne fallait à l'engouement qui a fait ajouter matière sur matière au programme des écoles primaires. On veut faire de l'enfant une encyclopédie, et, comme le fait judicieusement remarquer Mgr Ross, principal d'Ecole Normale depuis vingt-cinq ans, le résultat c'est que nos enfants ne savent ni parler ni écrire. *"Ils ont vu de tout,* dit Mgr Ross, *et ne savent ni parler ni écrire."* C'est absolument le mal dont nous souffrons ici, et d'une manière d'autant plus aiguë qu'à ces trop nombreuses matières on ajoute l'erreur de vouloir gaver l'enfant d'anglais avant qu'il ait appris les premières notions de sa langue maternelle.

C'est d'un ridicule parfait, malgré les grands airs d'éducateurs qu'on veut se donner. C'est comme si nos bons cultivateurs voulaient faire tirer une moissonneuse par des poulins d'un an.

Ce que nos cultivateurs sont trop intelligents pour oser dans l'ordre matériel, nos grands éducateurs essayent de le faire dans l'ordre intellectuel!

Conclusion: Nos jeunes gens, dont la formation primaire a été ainsi gâchée, ne savent ni parler ni écrire. Mais quand on apprend tant de choses, vaut-il la peine, vraiment, de s'arrêter à ces vétilles de parler d'une manière convenable et d'écrire correctement!

Le mal des autres ne guérit pas le nôtre, mais le mal commun devrait pousser nos éducateurs à guérir le *bobo* le plus tôt possible. Qu'on mette de côté une bonne moitié des manuels actuellement entre les mains de nos enfants. Les compagnies de publication y perdront des profits, mais la bonne formation de enfants y gagnera, sans compter que la caisse familiale en sera grandement soulagée.

Monsieur le baron de Crouzac-Crétet, vice-président de la *Société Générale d'Education*, fait les remarques suivantes au sujet des programmes de l'enseignement primaire de France:

"Quand on les parcourt, on est frappé de l'étendue des connaissances qu'ils supposent. Histoire, géographie, littérature, sciences physiques et naturelles, éléments de droit constitutionnel et d'économie politique, rien n'y manque. Quand on veut se rendre compte des résultats obtenus, on est frappé de l'ignorance des trois-quarts des élèves de nos écoles primaires; à peine savent-ils lire, écrire et compter. Quant à leurs connaissances en histoire et en géographie, il y a longtemps que leurs bévues amusent les lecteurs des journaux qui se sont donné pour tâche de les relever. N'y aurait-il pas quelque chose à faire pour disperser l'attention des enfants sur un moins grand nombre de sujets et pour obtenir qu'ils sachent mieux le peu qu'on leur apprend?"

Mgr Ross parle expérience, sagesse et bon sens; on voit qu'il est en excellente compagnie. Puisse son oeuvre n'être pas gâchée. Nous lui souhaitons d'être compris chez lui et chez nous. Nous oserions dire que c'est le bolchévisme en éducation qu'il combat. A vouloir en avoir toujours plus on vient à manquer de tout.

Nouvel appel en faveur de l'Association d'Education

La population canadienne-française a pu se rendre compte, lors du dernier Congrès de l'*Association d'Education* que cette oeuvre, depuis qu'elle existe, n'est pas restée inactive, et qu'elle s'est acquis, croyons-nous, la reconnaissance de tous ceux qu'elle représente, et dont elle embrasse avec empressement les intérêts nationaux dans notre province.

Qu'on nous permette de noter d'abord l'encouragement qu'elle a su donner à notre corps enseignant. Elle n'a rien épargné pour permettre aux jeunes filles, qui avaient l'intention de se dévouer à l'enseignement, de suivre les cours pédagogiques qui se donnent à Winnipeg, et ce depuis bientôt quatre ans.

Le résultat obtenu vaut d'être énoncé. Voilà que nous comptons maintenant au-delà de vingt instituteurs et institutrices qui, sans les secours pécunaire distribués par l'Association d'Education, n'auraient certainement pu donner suite à leur ambition d'aider les leurs.

Mentionnons, en deuxième lieu, la section des écoles que les contribuables, soucieux par-dessus tout de faire donner à leurs enfants une connaissance plus approfondie du français, ont dû soustraire au régime des écoles publiques, ce à quoi ils n'auraient pu arriver sans l'aide de l'Association.

Et compte-t-on pour rien les sommes versées et destinées au soutien des diverses écoles libres qui ont été obligées de réagir contre l'envahissement de l'élément anglais?

Notons encore l'entretien d'un Secrétariat pour régler les difficultés qui surgissent ici et là; pour faire la correspondance générale, et surtout pour servir d'intermédiaire entre les commissaires et les instituteurs.

Voilà un aperçu très succinct des nombreuses obligations de l'Association d'Education. Ce qui a été par le passé s'annonce également pour l'avenir, et l'on prévoit que la somme d'environ $4,000.00 sera requise pour le prochain exercice.

Il ne faut pas oublier que c'est pour le maintien et l'administration de cette belle et magnifique oeuvre qu'il convient de louer les quinze membres de l'Exécutif du devoir qu'ils se font de siéger deux fois par mois.

La semaine prochaine, nous entrerons dans plus de détails, et nous verrons à quel emploi judicieux sont destinées les sommes perçues par l'Association d'Education.

A batons rompus

Le tarif

C'est autour du tarif que se feront les prochaines élections. En maints endroits, il ne sera pas question de tarif, mais d'appels aux préjugés qui feront avaler le tarif à des électeurs qui ne l'aiment point. C'est un jeu vieux comme notre politique et qu'un certain succès a toujours couronné.

Sur nul sujet politique, l'attitude de l'électeur n'est plus déterminée par son intérêt privé. C'est une question de sous et de piastres, une question d'affaires. Ceux qui demandent un tarif de protection le font afin de ne point subir la concurrence étrangère et de pouvoir ainsi obtenir au pays meilleur prix de leurs produits; ceux qui s'opposent à un tarif de protection le font parce qu'ils croient que non seulement il leur fait payer plus cher des articles importés, mais aussi les articles fabriqués au Canada.

En résumé, tous veulent obtenir le plus haut prix de ce qu'ils vendent et payer de moindre de ce qu'ils achètent. Un conflit d'intérêt et rien de plus. Il doit être résolu par un moyen terme: l'intérêt national, le bien-être général de la nation. La nécessité a toujours imposé à tous les peuples une certaine mesure de protection et nous croyons qu'elle le leur imposera toujours.

Entre ce qu'un parti peut prêcher dans l'opposition et ce qu'il fait au pouvoir, la marge est grande. Nous en avons eu plus d'un exemple au Canada. Puis la main de la haute finance est toute-puissante dans tous les cénacles politiques.

Le gouvernement l'emporte

Le gouvernement a triomphé dans les deux élections d'hier, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. A St-Jean, Nouveau-Brunswick, il l'emporte par 4,000 et à Colchester par 1500.

On n'attache que peu d'importance à ce résultat. St-Jean est une ville à patronage qui en pareil cas se gardera toujours bien de défaire un ministre et de se priver du patronage qu'elle escompte d'un pareil choix.

Dans Colchester, où l'honorable McCurdy l'a emporté contre un candidat fermier, il a triomphé grâce à une majorité de deux mille voix dans la ville. Dans la partie rurale du comté il a été en minorité de 500. Colchester a presque toujours été conservateur. En 1917, M. McCurdy avait été élu par six cents voix. On attribue son succès d'aujourd'hui à l'appui de beaucoup de libéraux qui ont vu là l'occasion de porter un coup droit au mouvement agraire en Nouvelle-Ecosse.

Le bon français de nos Canadiens

Du *Droit*, d'Ottawa:

La *New-York Tribune* publiait, il y a quelque temps un long article sur Montréal. Après un bref aperçu de la ville, qu'il rappelle comme étant l'une des plus vieilles d'Amérique, le correspondant du journal new-yorkais s'attarde à sa population canadienne française. Il est d'un intérêt piquant, dit-il, "de voir partout dans les rues les enseignes françaises et les bulletins des journaux rédigés en français, d'y entendre parler le français couramment. Et c'est une langue française très belle qu'on parle, non pas un jargon, ou un dialecte, ou un patois, comme s'imaginent trop de gens, et comme l'impriment aussi un trop grand nombre, mais, dans toute sa pureté primitive, le français des Parisiens cultivés."

Et ce correspondant américain fait remarquer que la population canadienne-française de Montréal sait aussi parler l'anglais, alors que ses concitoyens de langue anglaise ne comprennent rien au français.

"Comme cela est nécessaire en affaire, écrit-il, tous les Canadiens-français savent et parlent l'anglais, et l'un des principaux étonnements du visiteur est cette facilité avec laquelle ils passent du français à l'anglais, et vice versa, dans leurs conversations, même quand ils causent entre eux. Ils (les Canadiens-français) constituent le peuple le plus franchement bilingue qui existe sur la surface de la terre, et leurs compatriotes de langue anglaise ne peuvent espérer rivaliser avec eux. Il n'y a pas un Anglais sur mille qui peut parler ou comprendre le français, dans une ville où les trois quarts de la population apprennent cette langue sur les genoux maternels."

* * *

Voilà au moins un correspondant de journal qui a su regarder et comprendre un peu notre population canadienne-française. Espérons que son article saura désiller les yeux de ceux-là qui voient seulement à travers les lunettes de nos diffamateurs.

Nous dédions cela au savant avocat de Winnipeg qui demandait, naguère, à un témoin canadien-français, à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, s'il parlait le français de Paris ou le "patois". Il voulait faire le savant, humilier son témoin et ne réussissait pas à cacher les deux oreilles d'âne qui émergeaient de sa toge d'avocat.

Le nouveau programme primaire

Et l'enseignement de l'anglais

I

On sait qu'à sa dernière session, le Comité catholique de l'Instruction publique a approuvé le nouveau programme des écoles primaires, du moins la partie qui se rapporte aux écoles élémentaires, pour le mettre en vigueur en septembre 1921.

Pour mieux saisir le but de cette étude, il sera peut-être bon de se rappeler les causes qui ont amené les modifications apportées au programme qui sera encore en vigueur pendant un an.

On a voulu décharger le programme de tout ce qui l'encombre au détriment de la bonne formation de l'enfant. Comme on l'a dit dans le temps, le caractère de l'école élémentaire est d'être... "élémentaire". Son but n'est pas de préparer immédiatement aux carrières, mais de faire acquérir "les notions fondamentales indispensables à *tout homme*", et de créer les initiatives d'esprit qui seront le point de départ du travail intelligent. En bonne pédagogie, l'école primaire doit "orienter" toute la vie de l'enfant; elle ne doit pas viser à enseigner tout ce que celui-ci devra utiliser dans sa vie d'homme, ni prétendre le mettre en état d'entrer de plain-pied dans n'importe quelle carrière. "Le meilleur moyen de préparer un homme à la vie qu'il devra mener à 20 ou 25 ans, n'est pas de lui donner dans l'enfance ce qui appartient à l'âge adulte, mais de le faire ce qu'il doit être à 7, 10 ou 13 ans."

C'est dans ces visées que le programme a été préparé.

En conséquence, on a simplifié, on a élagué, on a réduit la surface pour gagner en solidité. Comme la plainte générale portait sur le manque de préparation dans la langue maternelle, on a consacré à cette préparation une attention particulière. La langue maternelle redevient la principale parmi les quelques matières essentielles dont l'importance surpasse toutes les autres. Les matières qui ont moins d'importance en elles-mêmes, à cette période de la vie, et qui devront occuper moins de temps en classe, ont été désignées sous le nom de "matières accessoires".

Après l'école *élémentaire*, qui donne les *éléments*, on a ajouté une école *complémentaire*, qui n'est plus celle de tout le monde, mais devra donner un complément de culture générale en préparant immédiatement aux diverses écoles spéciales, techniques, commerciales, agricoles, etc., qui doivent conduire l'enfant à la carrière qu'il aura choisie. C'est le pont jeté entre la petite école qui donne la formation indispensable à tout homme, et l'école spéciale qui donne la formation appropriée aux diverses exigences de chacun.

Cette détermination a reçu un chaud accueil du public. Dans son numéro du 8 février 1919, le *Soleil* de Québec, sous le titre suggestif: "Bravo!", a donné du projet une appréciation qui résume celle de toute la presse.

Malheureusement, il est difficile de décider les hommes à sortir des sentiers battus, pour les engager dans une voie nouvelle, même quand tout le monde admet que c'est la meilleure. Aussitôt on entendit cette plainte: "Vous déchargez, mais vous ne mettez rien à la place." Mais précisément, puisqu'il faut supprimer le gavage, l'encombrement.

Ce que l'on voudrait à la place, c'est de l'anglais. D'autres demanderont autre chose, mais toujours de la surcharge.

Sous la poussée de certaines personnes dont je respecte les intentions et l'honorabilité, le Comité catholique, à sa dernière session, a permis aux commissions scolaires qui voudraient s'en prévaloir, de commencer l'enseignement de l'anglais à la seconde année du cours inférieur, c'est-à-dire, en deuxième année de l'école élémentaire. Dans l'esprit du Comité catholique, cette détermination vise les municipalités où les enfants entendent parler l'anglais autour d'eux, dans leur vie ordinaire. Elle ne vise pas les écoles où l'enfant n'entend pratiquement pas d'anglais en dehors de la classe. Pour ces dernières, l'anglais ne doit pas commencer avant le cours moyen, c'est-à-dire, la troisième année. Dans l'esprit des promoteurs, cette exception visait surtout la ville de Montréal, dont un groupe important de professeurs voulaient que l'on commençât l'enseignement de l'anglais dès la première année du cours inférieur. Ce qui ne tardera pas, maintenant que le principe est posé.

En même temps, la plupart des Provinciaux des congrégations de Frères enseignants ont, dans leurs suggestions, manifesté la disposition de mettre l'anglais comme matière essentielle aux examens qui décideront du certificat d'études élémentaires. Du coup, et par une petite phrase d'allure inoffensive, c'est vouloir introduire l'anglais parmi les matières essentielles dans tout le programme des écoles primaires élémentaires. Cette question n'a pas encore été discutée au Comité catholique.

Quand la première question, celle des professeurs des écoles de Montréal, s'est posée au Comité catholique, je m'y suis opposé, parce que j'y voyais un premier accroc au principe sur lequel se base la refonte du programme. Puis je voyais la seconde proposition — celle des Frères enseignants, — inspirée du même principe que l'autre, venir en sens inverse s'unir à celle-ci pour pénétrer d'anglais tout le programme élémentaire, achever de démolir le principe sur lequel repose notre réforme, et rendre inefficaces les mesures prises pour assurer une plus solide formation élémentaire.

Des amis de l'éducation m'ayant demandé de justifier mon exposition, en exposant les raisons qui m'ont guidé, je me permets de mettre sous les yeux du public qu'intéressent les questions d'éducation, les motifs de ma conduite. Je n'ai l'intention ni de récriminer, ni de blesser. Ayant demandé de tous côtés des critiques de l'oeuvre à laquelle j'ai eu l'honneur d'être mêlé, je demande la permission d'exposer moi aussi les objections que j'ai à certaines propositions.

Et afin qu'on ne se trompe pas sur mes sentiments, je déclare tout de suite que je ne suis pas opposé à l'enseignement de l'anglais à l'école primaire, m'étant rallié au programme qui lui fait une place certainement abondante à l'école élémentaire. A l'école complémentaire, l'enfant étant déjà formé, on pourra lui donner tout l'anglais qu'on voudra.

Je demande seulement qu'on ne le commence pas avant le cours moyen (3ème année), afin de donner au tout petit la chance de se faire une première formation indispensable; puis je demande qu'on ne donne pas à l'anglais, dans l'école élémentaire, le rôle "essentiel" que veulent lui attribuer les Frères enseignants, et qu'on réserve ce rôle à l'école complémentaire.

Ces préliminaires établis, je maintiens que ce serait une *erreur pédagogique* de commencer l'enseignement de l'anglais au cours inférieur tel que ce cours existe au nouveau programme.

Mes raisons sont les suivantes:

F.-X. ROSS, ptre.



L'éducation molle

Dans l'établissement d'instruction où j'ai eu le bonheur de faire mes études, établissement perdu dans un coin ignoré des Ardennes et recrutant ses élèves parmi les fils de terriens peinant dur pour le pain quotidien, une parole est familière. Un ancien directeur, le meilleur ouvrier de la renommée glorieuse de l'école, la créa; et, bien qu'elle soit un néologisme que l'Académie française ne songe point à adopter, j'aime de la redire aussi aux jeunes gens. J'aime de leur dire: *Energiquez-vous!* et je voudrais crier ici aux parents: *Energiquez vos enfants!*

Car la mollesse est incontestablement une des caractéristiques de l'éducation familiale contemporaine. Elever les enfants à la dure est un souvenir, un mauvais souvenir du passé.

La sollicitude angoissée des mères s'indigne sur les parent qui osent encore, en plein XXe siècle, imposer un régime assez sévère à leurs enfants; elle s'apitoie sur le sort malheureux de ces pauvres petits anges qui ne sont point dorlotés par des mères avides de caresses et de baisers.

Ne demandez pas à ces mères d'endurcir méthodiquement les enfants contre les intempéries des saisons, de les habituer à l'effort pénible, mais vivifiant et moralisateur: elles ne vous comprendraient pas.

Ne leur signalez pas ce conseil de Montaigne, conseil excessif, d'ailleurs, et que Montaigne modifierait aujourd'hui si, connaissant nos médecins, il s'était réconcilié avec la médecine: "Qui en veult faire un homme de bien, sans doute il ne le fault épargner en cette jeunesse, et fault souvent chocquer les règles de la médecine." Ne leur révélez pas ce conseil: du coup, Montaigne passerait à leurs yeux pour un monstre. Leur amour inquiet leur dicte d'autres règles: il faut écarter de la voie de l'enfant tout obstacle et tout piège, il faut scrupuleusement veiller à éloigner de lui tout danger, toute incommodité, toute contrariété: point de fatigues, point de punitions, point de souffrances.

Il ne faut faire aux enfants
Nulle peine, même légère...

Point d'ordre donc que les larmes de l'enfant ne puissent faire rapporter, point de défenses qui ne se lèvent devant une câlinerie, et, de la part des enfants, point de désirs qui ne soient des ordres, point d'ordres qui ne reçoivent une exécution prompte et exacte.

— *Mon chéri, veux-tu bien faire ceci?... Si tu voulais faire cela, mon ange!... Je te donnerais un franc, deux francs, un beau jouet, si tu faisais cela!...*

Si l'enfant veut, c'est-à-dire si son caprice est tel, l'ordre ainsi formellement exprimé sera exécuté, mais... s'il ne veut pas!

Les parents achètent ainsi l'obéissance ou ils la mendient. Déplorable système qui prépare des consciences à vendre ou des révoltés.

N'espérez point non plus que ces misères si tendres consentent jamais à punir un enfant! Mais n'est-ce pas cruel! C'est par légèreté d'ailleurs qu'il agit et non par méchanceté! Il ne sait pas qu'il fait le mal! Et puis.. il ne le fera plus, n'est-ce pas, mon chéri? Et l'enfant promet — il promettrait tout! — tout ce qu'il faut promettre pour échapper au châtiment et pour pouvoir récidiver.

Le maître, à l'école, a-t-il l'insolence de procéder autrement? C'est un monstre, un tyran qui en veut, on ne sait pourquoi, au chéri, au pauvre persécuté que l'on délivre à tout prix... Et on le délivre au prix de son éducation!

Imposer un sacrifice à l'enfant est aux yeux des parents une conception barbare; se priver d'un jouet, d'une friandise en faveur d'un petiot malheureux est une folie que l'enfant ne se permettra jamais ou qu'on lui interdira de commettre; et si, par accident, il se la permettait, un nouveau jouet, de plus abondantes friandises, viendraient remplacer ce don maladroit.

Est-ce cela aguerrir un homme, dompter des passions, forger une âme?

"Celui à qui on ne demande rien ne donne rien. Il y a dans le coeur humain un fonds d'égoïsme qu'une éducation trop molle développe prodigieusement."

Et l'avenir réserve aux malheureux parents de bien cruelles désillusions.

Ah! mères imprévoyantes, vous avez refusé avec indignation d'habituer votre fils au sacrifice de plaisirs permis. Vous avez même dressé, aux manifestations spontanées d'une bonté naturelle, d'insurmontables barrières.

L'enfant est aisément docile à ces ordres qui flattent sa sensualité.

Mais attendez la moisson que sème votre amour insensé!

"Jeune homme, à l'heure des passions violentes; homme fait, à l'âge des habitudes fortes et des froids instincts, il se révoltera, mais en vain, contre l'universelle loi de la douleur; il souffrira alors de ne savoir pas souffrir et, selon la parole de Lacordaire, puisqu'il ne se courbe point sous le joug du sacrifice, il se tordra sous l'aiguillon du vice." (1)

Et la malheureuse mère, la funeste femme qui a commis ce crime, véritable assassinat moral, se reproche seulement alors d'avoir été... trop bonne!

Ah! que d'animalité dans cet amour aveugle! Combien, hélas! de pères, de mères s'aiment dans leurs enfants et ne *les* aiment pas!

Est-ce là de la bonté, ô trop bonnes mères?

Non, c'est de l'égoïsme, de l'égoïsme féroce, puisqu'il mène à assassiner des âmes!

Jacques HERBE.

(1) J. Renault, *Education morale*, p. 76. Paris, Lethielleux.

CHRONIQUE

Page Féminine

[illegible]

LENDEMAINS DE VACANCE...

Septembre est radieux. Tout ce qu'il y a de vert dans la nature prend des tons dorés; et si quelques feuilles, frappées à mort, se détachent des arbres pour crisser sous nos pas, c'est pour nous avertir que l'automne rôde autour.

Après les nombreuses désertions de l'été, tout est entré dans l'ordre. De la rue, j'entends les enfants réciter ensemble, le piano résonner sous les doigtés incertains; sur le terrain, ce sont les jeux repris et les cris joyeux de compagnons retrouvés; et je vois toute la gent ouvrière s'acheminer vers son occupation respective. Il n'est plus question d'absence. Seulement, l'on se demande s'ils ont été vécus ces deux ou trois mois de liberté... N'est-ce pas hier que les écoliers, comptant les semaines, puis les jours qui leur restaient à faire le dos rond sur leurs livres, faisaient des projets pour les vacances qui tardaient bien?.... N'est-ce pas hier que, dans les bureaux et les ateliers, les petites employées, pâles et énervées, fixaient la date du repos? N'est-ce pas hier qu'on déterminait l'endroit d'une villégiature, le but d'un voyage dont le plan, depuis longtemps, était élaboré? Et ces préparatifs que l'on faisait avec une hâte fébrile, dans la crainte qu'au dernier moment, un mauvais génie vienne anéantir tout cela?...

De partout, ça été comme l'envol d'oiseaux légers, et beaucoup, en essayant leurs ailes, ont ressenti l'impression de détenus élargis...

Quel meilleur tonique, en effet, apporter à la tête fatiguée, aux nerfs épuisés, à tout l'être las, qu'un changement radical de lieux et d'habitude? N'avoir plus, sans cesse, l'obsession d'arriver à l'heure, d'avoir à manger vite, courir plus vite encore, pour ne pas s'attirer les réprimandes d'employeurs qui vous guettent, les yeux rivés sur l'horloge impitoyablement juste!... N'avoir pas à vous inquiéter que votre travail soit prêt à temps!... Mais flâner à l'air libre, jouir à volonté de l'ombre ou du soleil, se sentir renaître à la bise saline, ou dans n'importe quel petit coin bien tranquille, et se dire: je me repose! Quelles délices! Quel bien-être inexprimable!!!

Mais la vie ne peut être une continuelle vacance: bienheureux sommes-nous, en vérité, d'avoir de ces agréables haltes, nous permettant d'emmagasiner — jusqu'à la prochaine équipée — la force, la volonté de reprendre généreusement le joug, et de viser courageusement aux hautes sphères du devoir. Certes, après cette détente de l'énergie, si nécessaire pour répondre à toutes les nécessités de la vie, il est dur de se remettre à la besogne. On ne sait plus comment s'y prendre; on dirait que l'esprit n'a plus le tour de l'effort et, dépaysé, il se refuse presque à dominer la paresse à laquelle il s'est vite accoutumé: il faut lui parler sévèrement, et huit jours ne sont pas de trop pour lui faire entendre raison...

A la fin des vacances, la plume, les livres, les chiffres, la ponctualité se lèvent tous d'un bond comme des géants terribles en face de la faiblesse épandue en soi. C'est l'heure de la tentation. Aussi vaut-il mieux ne pas temporiser, ne pas discuter avec ces personnages et se plaindre de leur exigence... Ils sont les plus forts, et si, affectueusement, on ne leur tend pas la main, ils se feront tyrans redoutables, et le devoir pèsera plus lourd sur les épaules récalcitrantes. Pour faire bien son devoir, il faut apprendre à l'aimer... Et puis, allons donc, d'autres vacances viendront, mon Dieu!...

JACQUELINE des ERABLES.

Septembre 1920.

LA MAISON PATERNELLE

Inoubliable est la demeure
Qui vit fleurir nos premiers jours!
Maison des Mères! C'est toujours
La plus aimée et la meilleure.

Ici c'est le papier fleuri
Dont, les jours de fièvre morose,
Nous comptions les guirlandes roses
D'un long regard endolori.

Là, vers Noël, à la nuit proche,
Nous déposions nos fins souliers.
Combien de détails familiers
S'éveillent au bruit d'une cloche!

C'est là que la plus jeune soeur
Apprit à marcher en décembre;
Le moindre coin de chaque chambre
A des souvenirs de douceur.

Rien n'a changé; les glaces seules
Sont tristes d'avoir recueilli
Le visage un peu plus vieilli
Des mélancoliques aïeules.

Tout est pareillement rangé,
Et, dans la lumière amortie,
S'éternise la sympathie
Du logis qui n'a pas changé.

Fauteuils des anciennes années
Où l'on nous couchait endormis,
Fauteuils démodés, vieux amis,
Avec leurs étoffes fanées,

Meubles familiarisés
Par une immuable attitude,
Mettant des charmes d'habitude
Dans les salons tranquillisés,

Jardin en fleur, vigne, tonnelle,
Empreinte vague de nos pieds,
Sur les tapis et les sentiers,
O sainte maison paternelle,

Qui donc pourrait vous oublier,
Logis où dort notre âme en cendre,
Surtout quand on a vu descendre
Des cercueils chers sur l'escalier!

Georges RODENBACH.

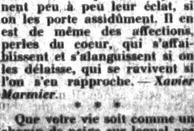
Evangile

XVIIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., IX, 1-8)

En ce temps-là, Jésus, étant monté dans une barque, traversa le lac de Génésareth, et entra dans la ville de Capharnaüm, où on lui présenta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des docteurs de la loi dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Pourquoi vos coeurs forment-ils des jugements injustes? Lequel est plus facile de dire: Vos péchés vous ont remis; ou de dire: Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Le malade se leva aussitôt, et retourna dans sa maison. A cette vue, le peuple fut saisi de crainte et rendit gloire à Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

PENSEES CHOISIES



On dit que les perles déposées dans un écrin deviennent malades, et qu'elles reprennent peu à peu leur éclat, si on les porte assidûment. Il en est de même des affections, perles du coeur, qui s'affaiblissent et s'alanguissent si on les délaisse, qui se ravivent si l'on s'en rapproche.—*Xavier Marmier.*

* * *

Que votre vie soit comme un champ de neige sur lequel nos pas s'impriment sans laisser de souillures.

* * *

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire montrer aux autres.—*La Bruyère.*

* * *

Etes-vous pauvres, signalez-vous par des vertus; êtes-vous riches, signalez-vous par des bienfaits!—*Joubert.*

* * *

L'ami qui souffre seul fait injure à l'autre.—*Rotrou.*

Une belle famille

A l'Assomption (Canada) Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, a conféré la prêtrise à son propre neveu, le P. Martin Lajeunesse, des Oblats de Marie-Immaculée. Cette ordination avait un caractère particulièrement touchant. Tous les assistants de Sa Grandeur étaient de ses parents. Le P. Charlebois, son frère, provincial des Oblats, faisait fonction de prêtre assistant. Un autre de ses frères, lui aussi un Oblat, le P. Charlebois, faisait diacre d'honneur. Un autre Oblat, frère de l'ordinand celui-là, le P. Alexandre Lajeunesse, faisait sous-diacre d'honneur. Un autre Oblat encore, lui aussi frère de l'ordinand le P. Arthur Lajeunesse, faisait diacre d'office. Un autre neveu de Mgr Charlebois, l'abbé Théodule Charette, faisait sous-diacre d'office. Enfin, l'abbé Emmanuel Charlebois, encore un neveu de Monseigneur, assistait le nouveau prêtre.

Quelle belle et heureuse famille, particulièrement comblée des bénédictions du ciel!
—Le *Pèlerin.*

LE CANADA MUSICAL.

Toute la population du littoral de la Riviera a ressenti un émoi facile à comprendre en apprenant que Mary Garden, la célèbre créatrice de Louise, de Pelléas et de Mélisande, et de tant d'autres oeuvres célèbres, avait failli se noyer à Nice, le mois dernier. Le ténor John McCormick, qui a entrepris une tournée mondiale, s'est vu en butte à une démonstration hostile, en Australie, parce que le *God Save the King* n'avait pas été inscrit sur son programme. Voilà quelques-unes des nouvelles récentes contenues dans le dernier numéro du *Canada Musical*. Un article intéressant sur l'Opéra de Paris se trouve dans les colonnes de la musique en Europe. Comme illustrations, il y a, en première page, un portrait très réussi de Mlle Corinne Dupuis, et, dans le corps du journal, la reproduction autographiée des signatures des membres du quatuor Flonzaley. Les photographies de Robert Couzinou, avec une dédicace, de Salvator Issaurel en compagnie du pianiste Dansereau, etc., ornent aussi la revue montréalaise toujours parfaitement documentée. Toute personne qui s'occupe de musique doit acheter le *Canada Musical*, prix 15 sous. Pour les abonnements, on doit s'adresser à Casier postal 1503, Montréal, Canada.

Maman donne un bonbon à Bébeth.
— Comment dit-on quand on reçoit?
— On dit: Encore!

Au musée du Louvre:
Lili est arrêtée avec sa mère devant une statue privée d'un bras.
—Dis donc, maman, pourquoi qu'on lui a coupé les bras à cette dame?
—Parce qu'elle se fourrait toujours les doigts dans le nez... comme Lili.

Le père de Lili veut faire connaître les progrès de sa fille et il l'interroge:
—Qu'est-ce qui nous donne les pommes?
—Le pommier...
—Et les poires?
—Le poirier...
—Et les dattes?
—Les dattes!... Eh bien, mais c'est le calendrier, répond Lili, sans s'émouvoir.

L'INVASION FENIENNE DE 1871 AU MANITOBA.

Conférence donnée, le 12 juillet 1920, à Saint-Norbert, devant l'Union Nationale Métisse

Par A. H. de Trémaudan, avocat.

(SUITE)

Les autres restent indécis, à l'exception de Riel, qui, la veille s'étant prononcé en faveur du gouvernement, demande à ne pas voter ce jour-là. Les membres conviennent de tenir des assemblées dans leurs paroisses respectives. Ambroise Lépine, Léveillé, de la Gimodière, Dauphinais, McKay, affirment qu'ils plaideront, dans leurs assemblées, en faveur du gouvernement. Les autres conviennent qu'il est bon de le faire seulement tant soit peu, et que, tout en étant eux-mêmes en faveur du gouvernement, ils ne se prononceront pour lui qu'avec beaucoup de précaution. L'assemblée s'arrange pour avoir des courriers dans toutes les directions, afin que ces assemblées aient lieu partout dans les paroisses françaises, en dedans d'une vingtaine d'heures, et qu'un rapport de ces assemblées soit fait le lendemain, le 7, entre deux heures de l'après-midi et quatre heures, par chacun des membres de l'Association, chez André Neault, à Saint-Vital. Ajournement jusqu'au lendemain à deux heures p.m.

* * *

Les assemblées dont nous avons lu les procès-verbaux jusqu'ici furent, on l'aura remarqué, des assemblées du Conseil Exécutif de l'organisation métisse. Nous allons maintenant lire les procès-verbaux d'assemblées locales tenues en conformité avec la décision de l'Exécutif.

Le 6, à 8 heures du soir, les citoyens de Saint-Vital s'assemblent.

André Beauchemin, M.P.P., Président. Chs Nolin, de la P. des Chênes, Secrétaire.

Le président expose à l'assemblée qu'elle a à se déclarer ou en faveur d'O'Donoghue, ou de la neutralité, ou du gouvernement. On veut s'en rapporter à ce que dira Riel. Celui-ci dit que les circonstances et ses propres vues sont peut-être mal appréciées par un certain nombre de Métis. Qu'à cause de cela, il craint, plus que jamais, une division parmi ses compatriotes, et surtout parmi les Métis français; je vous prie donc de vous unir, et puisque vous me marquez une si grande confiance, croyez-moi, je ne suis pas changé. Ne vous mettez pas pour l'injustice; mais appuyons, avec ensemble, la motion suivante: "Qu'il est juste de faire connaître à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba que la présente assemblée saisit la conjecture où se trouve le pays pour affirmer son attachement à la constitution qui nous régit." Charles Nolin seconde. Toute l'assemblée appuie. Ajournement.

Notons bien que quoique Pembina ait été pris le matin du jour précédent par O'Donoghue, qui fut, à son tour, fait prisonnier le soir même de sa facile et courte victoire, la nouvelle de ces événements n'était pas encore parvenue à Fort-Garry. Nous avons vu tout à l'heure que bien que Neault et Lépine fussent partis de bonne heure le mercredi matin, ils n'arrivèrent à Saint-Vital que tard dans la soirée du jeudi. (27) Un messager porteur de la nouvelle de la prise du fort à 7 h. 30 du matin, le jeudi 5, ne pouvait donc guère arriver à Winnipeg que le vendredi soir. Il est probable que le porteur de la première dépêche fut cet homme qui, d'après Schofield, partit de Pembina entre deux et trois heures de l'après-midi, porteur de la lettre suivante adressée au consul américain à Winnipeg, J.-W. Taylor: "Quartiers Généraux, Fort Pembina, 5 octobre 1871. — Monsieur: J'ai pris et détiens le général J. O'Neill, le général Thomas Curley et le colonel J.-J. Donnelly. Je pense qu'il n'y a plus lieu de s'inquiéter d'une invasion fénienne au Manitoba." (28) Cette lettre provenait du colonel Wheaton. Le Gouverneur Archibald confirme d'ailleurs ceci dans sa déposition devant le Comité Spécial du Nord-Ouest en 1874: "Les chefs féniens, dit-il, furent pris le 5 octobre. Je fus informé du fait le vendredi soir." (29) Même alors on n'avait pas de nouvelles de la prise d'O'Donoghue qui n'eut lieu que dans la soirée du jeudi, après le départ du messager du colonel Wheaton, ce qui explique sans doute, l'inquiétude existant à Winnipeg le samedi, d'après le témoignage, toujours, du Gouverneur Archibald: "La population de Winnipeg était très alarmée. L'alarme augmenta quand les nouvelles arrivées de la frontière, le samedi, commencèrent à circuler en ville." (30) Si j'insiste sur ces détails, c'est afin de démontrer, de façon inattaquable, la bonne foi des Métis en offrant leurs services au Lieutenant-Gouverneur, et de réduire à néant les affirmations d'historiens mal renseignés et, malheureusement souvent et surtout, mal intentionnés, qui ont voulu faire croire que les Métis étaient de connivence avec O'Donoghue. Il est probable qu'on ne connut la prise d'O'Donoghue que dans l'après-midi ou même la soirée du samedi. Inutile d'ajouter que la conduite de Riel à cette assemblée se passe de commentaires.

Pointe-Coupée, 7 octobre, chez Bapt. Goulet, a.m.

A une assemblée des habitants de la Pointe-Coupée.

Est résolu qu'il est juste de faire connaître à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur que l'assemblée croit de son devoir de répondre à l'appel aux armes fait par le Lieutenant-Gouverneur. Que Monsieur Bapt. Touron transmette cette résolution au Gouverneur en faisant savoir que Monsieur Pierre Delorme est nommé capitaine de cavalerie des habitants de la paroisse et Bapt. Touron nommé son second. (Signé) J.-Bte Touron.

A une assemblée tenue à Saint-Boniface.

M. François Poitras, Président; L. Schmidt, Secrétaire.

Ont été passées les résolutions suivantes:

1.—Qu'étant sujets de Sa Majesté la Reine Victoria, nous croyons être un devoir de notre part de lui obéir.

2.—Qu'ayant reçu, par son représentant, ordre de nous rassembler pour combattre les Féniens, nous le faisons et sommes résolus à suivre les commandements que donneront les autorités compétentes.

Attesté: F.-X. Poitras, L. Schmidt, Secrétaire.

Présents: J.-Bapt. Bérard, Pierre Bérard, Pierre Lavallée, Michaud (?), Louis Plante, Félix Robillard, Pierre Harkness, Joseph McDougall, Daniel Bérard, André Bérard, Louis Blondeau, Joseph Bourassa, Nicolas Mouard, J.-Louis Ladéroute, J.-Bte Saint-Arnaud, J.-Bte Ladéroute (fils), J.-Chrysostome Ladéroute, Isidore Villeneuve, François Poitras, A.-D. Lépine, Louis Schmidt.

Saint-Norbert, 7 octobre 1871.

Pierre Saint-Germain fait motion que l'assemblée déclare au Lieutenant-Gouverneur qu'elle est prête à faire son devoir en qualité de sujets anglais. Antoine Vermette seconde. L'assemblée est en faveur.

Jos. Saint-Germain, Martin Jérôme, Antoine Vermette, Jos. Pilon, Antoine Vandale, Augustin Saint-Germain, Moïse Parenteau, Jos. Vermette, Jos. Cadotte, Pierre Pilon, Baptiste Rocheleau, Pierre Parenteau (père), Président Pierre Parenteau, François Roi, Pierriche Parenteau, Toussaint Vermette, Jos. Vandale, Boniface Normand, Isidore Touron, Pierre Vermette, Jos. Vandale, Bapt. Parenteau, Jos. Landry, Louis Riel, Secrétaire.

Les diverses paroisses firent leur rapport au Comité Exécutif. Celui-ci se réunit pour recevoir ces rapports. Voici le procès-verbal de cette assemblée:

Samedi, 7 octobre, à Saint-Vital, chez André Neault, à 3 h. p.m.

André Neault, J.-B. Ritchot, Bapt. Touron, Elzéar de la Gimodière, Charles Nolin, Amb. Lépine, P. Beauchemin, Pierre Parenteau, Joseph Saint-Germain, Louis Riel.

La Prairie-du-Cheval, favorable au gouvernement, Pascal Bréland, Capitaine.

Saint-Boniface, favorable au gouvernement, Ambroise Lépine, Capitaine, Elzéar de la Gimodière, second.

Pointe-de-Chêne, favorable au gouvernement, Charles Nolin, Capitaine, J. Harrison, second.

Sainte-Agathe, favorable au gouvernement, Louis Morin, Capitaine.

Pointe-Coupée, favorable au gouvernement, Pierre Delorme, Capitaine, Bapt. Touron, second.

Saint-Norbert, favorable au gouvernement, Pierre Parenteau, Capitaine, Jos. Saint-Germain, Second.

Saint-Vital, favorable au gouvernement, Louis Riel, Capitaine, André Neault, Second, Louis Sansregret, troisième.

On remarquera que dans cette liste apparaissent les noms de Métis qui, au début ou par la suite, avaient montré peu ou point d'enthousiasme. Ils ont, maintenant, si bien épousé la cause du gouvernement qu'on les nomme officiers des troupes en formation.

Le résultat des assemblées dans les paroisses étant ainsi certifié, Riel est prié de ne mettre aucun délai à faire connaître ce résultat à Monsieur Archibald. Ce qui est fait le soir même.

Voici le texte même de l'offre faite par les Métis au Gouverneur Archibald: "Saint-Vital, 7 octobre 1871. — Plaise à Votre Excellence: Nous avons l'honneur de vous dire que nous apprécions grandement ce que Votre Excellence a bien voulu communiquer au Révérend Messire Ritchot, pour que nous pussions mieux aider le peuple, dans la position exceptionnelle qui lui a été faite, à répondre à votre appel. Comme plusieurs personnes sûres ont été priées de vous l'apprendre, notre conduite a été digne de sujets fidèles. Plusieurs (compagnies) sont déjà organisées et d'autres se forment. Votre Excellence a pu se convaincre que, sans avoir été enthousiastes, nous avons été dévoués. Tant que nos services continueront à être requis, vous pouvez compter sur nous. Nous avons l'honneur de nous souscrire, de Votre Excellence, les très humbles serviteurs. — Louis Riel, A.-D. Lépine, Pierre Parenteau." (31)

Je n'ai plus qu'un procès-verbal à vous lire, c'est celui de l'assemblée de Sainte-Agathe. Celui-ci, peut-être par erreur, puisque dans le rapport des paroisses au Comité Exécutif Ste-Agathe se trouve mentionné, est daté du 8 octobre.

Sainte-Agathe, 8 octobre 1871.

A une assemblée tenue chez Louis Morin, écuyer, Louis Morin, père, a été élu, à l'unanimité, capitaine de cavalerie pour cette localité. Une quinzaine de cavaliers seraient prêts à marcher. Il y a quelques autres de la localité qui devaient partir avec les troupes.

Alex. Nolin (à) Louis Riel, écuyer, Saint-Vital, Manitoba.

Enfin, dans une lettre du Major A.-G. Irvine, en charge des troupes de Winnipeg, adressée au Gouverneur Archibald, le 5 octobre 1871, on peut lire: "Je désire faire observer que tous les habitants qui demeurent le long du chemin se sont montrés prêts à nous donner toute l'aide possible." (32) Dans une lettre d'un nommé P.-B. Douglas, commis de douane à Pembina-Nord, adressée à D.-A. Smith et datée du 7 octobre 1871, on lit: "Les Métis ici semblent loyaux, et il ne leur manque qu'un bon officier pour devenir des soldats actifs et efficaces." (33) Et W.-H. Watt, facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina, avait écrit, de son côté, à M. Smith, le 5 octobre: "Les Métis français de Pembina méritent des éloges pour leur prompte action dans cette affaire." (34)

On sait que le dimanche, 8 octobre, le Gouverneur Archibald, faisant sourde oreille aux représentations de quelques fanatiques, se transporta sur le côté de Saint-Boniface de la rivière Rouge et là, en présence de son entourage et de celui de Louis Riel, serra la main au jeune chef métis et à son principal lieutenant, Ambroise Lépine. Il était naturel qu'on s'imaginât que ce geste serait le prélude de temps meilleurs pour les Métis et leurs chefs. Hélas! il n'en fut rien. La persécution, comme chacun le sait, recommença de plus belle, et, bientôt, les amis de Riel et de Lépine jugèrent prudent de les faire s'éloigner pendant quelque temps. Ce fut ainsi que ces deux hommes à qui, entre tous autres, le pays devait cette autonomie dont, à bon droit, il s'enorgueillit en ces jours de son cinquantenaire, se virent forcés de s'exiler du pays de leur naissance: ce pays qu'ils avaient tant aimé, ce pays qu'ils avaient refusé de laisser conquérir, on leur en interdisait le séjour! Ce que l'un et l'autre durent souffrir en leur âme loyale est plus facile à s'imaginer qu'à décrire. Riel avait eu beau écrire en termes rien moins qu'éloquents et émotionnants, à l'un de ses meilleurs amis, M. Bannatyne, au lendemain de la ratification de l'Acte du Manitoba: "71 will bring in Red River a responsible government. Such a young country having gained and possessing such a complete franchise! It is beautiful! I am charmed of my country! It is regard to us. You are right, better days will come, because nothing violent can last, because every man is under the intelligent care of the Might from above." (35) — grandes et nobles paroles qui devraient être gravées en lettres d'or sur les murs de notre palais législatif, — Riel avait eu beau écrire ces mots, il se voyait forcé, la mort dans l'âme, de laisser derrière lui le fruit de ses efforts désintéressés, et d'aller chercher un asile dans ces contrées éloignées ou étrangères! Mystère étrange, mais que l'on rencontre si fréquemment dans l'histoire des nations et des hommes!

* * *

En terminant cette étude, il me semble à propos d'insister quelque peu sur cette affirmation, si souvent faite et répétée dans les milieux hostiles aux Métis — et, en général, à tout ce qui parle français, — que les Métis n'offrirent leurs services au Gouverneur Archibald qu'après qu'ils surent que le coup de main d'O'Donoghue avait raté. Avant de présenter, en résumé, les principaux faits qui démentent, de façon catégorique, qu'il en fût ainsi, à présumer que ce que nous venons de dire ne suffirait pas, qu'il me soit permis de citer quelques-uns des écrivains — malheureusement, ou heureusement, selon le sens que l'on donnera à ces adverbes, tous de langue anglaise — qui maintiennent que les Métis ou bien manquèrent de sincérité, ou bien se présentèrent trop tard.

Le Major Mulvey, dans le *Manitoba Liberal*, attira l'attention de ses lecteurs sur le fait que ce ne fut que le 8 octobre, après que tout était fini, que les Français offrirent leurs services, et il ajoutait ce commentaire: "Quel patriotisme!" (36) De son côté Schofield écrit: "Bien que le danger d'une invasion fénienne fût dissipé depuis trois jours, le Gouverneur se rendit à Saint-Boniface." (37) Jusqu'à Begg, généralement bien informé, très sympathique aux Métis et assez juste dans l'appréciation de leur conduite, qui se laise entraîner à représenter les événements autrement qu'ils ne furent: "Les Français, dit-il, se tinrent d'abord sur la réserve, et ce ne fut que le 8 octobre que le Gouverneur Archibald fut informé, etc...." (38) Le Révérend Young va plus loin: il ne faut pas s'en étonner; c'est ce triste sire qui est responsable des abominables accusations d'atroce cruauté mise sur le compte de Riel et des Métis dans l'affaire de l'exécution de Scott, et dont on voit encore, de temps à autre, les racontars insensés dans les journaux de Winnipeg, agrémentés de détails macabres que seule une imagination pitoyablement et irrémédiablement dépravée peut inventer. Selon ce Révérend Monsieur, une enquête aurait élicité le fait que Riel fut l'instigateur de l'incursion, et que ce ne fut qu'après qu'il se fut aperçu qu'il avait encore une fois manqué son coup qu'il offrit ses services. (39)

Enfin, nous pouvions lire dans le *Free Press* du 18 mars 1916, sous la signature de "Loyalist", l'élucubration suivante: "Quand cette force armée (les volontaires de Winnipeg) fut arrivée à un point peu éloigné de la frontière, et quand le colonel Wheaton eut fait connaître son intention d'empêcher une incursion au Canada, mais pas avant, un parti nombreux de Métis français, sous la conduite de Riel et de Lépine, qui, jusqu'alors n'avaient fait aucune avance au Gouverneur Archibald en vue d'aider à protéger le Manitoba, voyant que l'incursion projetée avait fait fiasco, décidèrent que c'en était fini, firent dire au Lieutenant-Gouverneur Archibald à Winnipeg qu'ils désiraient lui offrir leurs services, et il fut assez sot (le mot y est) pour aller serrer la main à Riel et à Lépine."

La meilleure réponse qu'on puisse faire à toutes les inexactitudes et insanités précitées se trouve dans le témoignage que donna le Lieutenant-Gouverneur Archibald lui-même devant le Comité Spécial du Nord-Ouest de 1874, auquel nous avons déjà si souvent puisé au cours de cette brève étude. Il y revisa tout au long la situation tout entière, montrant:

1.—Les moyens employés par les émigrants canadiens pour irriter les Métis en envahissant leurs terres et, dans un cas plus particulier, allant jusqu'à changer le nom de la rivière de l'Ile-aux-Bois en celui de Boyne, afin de bien montrer leur noble origine et de bien affirmer leurs principes orangistes.

2.—La certitude qu'entretenait O'Donoghue que, à cause de la persécution continuelle qu'enduraient ses ex-collègues du gouvernement provisoire, ceux-ci n'hésiteraient pas à se joindre à lui dans son attaque contre le Manitoba.

3.—La nécessité de certains pourparlers avec Riel et Lépine, lesquels, avant d'offrir leurs services, demandaient, chose bien naturelle et très logique, une protection temporaire ainsi que l'assurance qu'ils ne seraient pas arrêtés s'ils sortaient de leur retraite forcée, et le retard nécessairement occasionné par l'échange des communications de nature à établir une entente à ces fins.

4.—La croyance dans laquelle se trouva la population de Winnipeg et des environs — jusqu'à ce que les troupes furent de retour le lundi matin, 9 octobre — notez bien que les Métis offrirent définitivement leurs services le 7 au soir et que M. Archibald les vint publiquement et officiellement accepter à Saint-Boniface dans la matinée du 8 — cette croyance où l'on était que l'attaque sur Pembina n'était qu'une feinte et que l'incursion principale devait se faire de Saint-Joseph, à en croire les dépêches qu'apportaient des coursiers de six heures en six heures. (40)

5.—La certitude que la politique de modération adoptée à cette occasion, au cours de laquelle, sur l'invitation des chefs français, lui, le Gouverneur Archibald et le Capitaine Macdonald s'étaient rendus à Saint-Boniface pour faire la revue des troupes métisses et serrer la main à leurs chefs, avait eu pour résultat la conservation de la province à la Couronne. (41)

Ajoutons ce détail très typique qui, à lui seul, devrait suffire à fermer conclusivement la bouche aux délateurs des Métis, même les plus enragés: la conduite du Gouverneur Archibald fut si sage que dans la lettre de Lord Carnavon, en réponse au memorandum du Gouverneur-Général, Lord Dufferin, sur le rapport du Comité Spécial du Nord-Ouest de 1874 devant lequel le Gouverneur Archibald avait fait sa déposition, que nous venons de résumer, le Ministre des Colonies non seulement ne put trouver un mot de blâme à l'égard du représentant de la Reine au Manitoba et même exprima son opinion que les services rendus par Riel et Lépine en cette occasion étaient dignes d'une haute considération, mais encore ne releva pas la remarque de Lord Dufferin, très justifiée par les circonstances, que le Gouvernement Canadien lui-même devait avoir considéré que ce haut fonctionnaire avait agi avec beaucoup de prudence, puisque sa conduite, aux termes mêmes de la lettre de Lord Dufferin, avait été approuvée du fait qu'il avait été promu, dans la suite, à la charge importante de Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, charge qu'il occupe encore aujourd'hui (1874). (42) Le Gouverneur Archibald pouvait donc se permettre de dire: "En examinant le passé, je ne vois rien qui me fasse douter que j'aie bien fait? J'agirais encore de même dans les mêmes circonstances. Si le Canada a maintenant une province à protéger au lieu d'avoir à la conquérir, elle le doit à cette politique de modération." (43)

On pouvait lire, il y a quelques jours, dans le *Free Press*, qui les reproduisait du *Journal*, d'Ottawa, les lignes suivantes: "Depuis quelques années on s'efforce honnêtement de rendre l'histoire plus consciencieuse, plus impartiale et plus exacte, de la baser moins sur les croyances qu'engendre la tradition, et davantage sur les preuves documentaires." (44) S'il est une histoire qui demande à être écrite avec moins d'imagination et plus d'exactitude, c'est bien celle du mouvement des Métis, pendant la période de 1869 à 1871. Espérons que les historiens de langue anglaise auront à coeur de suivre l'excellent conseil que leur donne le *Journal*, qu'ils abandonneront enfin les nuages de la légende pour la clarté des faits. Espérons surtout qu'ils se laisseront de moins en moins entraîner par les préjugés et de plus en plus conduire par la vérité. De cette façon seulement, en ce pays, pourront-ils prétendre pratiquer dans une juste mesure ce "*British Fair Play*" dont, quand ils s'en servent, on peut les approuver de se faire gloire. La conduite des Métis, lors de l'invasion fénienne, on a pu le voir, fut sans reproche: en face des documents dont je viens de donner lecture, il faudrait avoir une dose peu commune de mauvaise foi pour affirmer le contraire. Grâce à Riel, à ses lieutenants et à ses partisans et amis, en 1870, le Manitoba obtint la place qu'il occupe aujourd'hui dans la Confédération canadienne. Grâce aux mêmes, elle se maintint dans cette même Confédération en 1871. Aussi Riel a-t-il pu dire avec raison dans son adresse aux jurés qui devaient le condamner à la peine capitale en 1885: "Je sais que, par la grâce de Dieu, je suis le fondateur du Manitoba." (45)

Enfin n'oubliez pas, vous tous qui m'entendez, que c'est grâce à Riel, à ses lieutenants, à leurs partisans et à leurs amis, que la clause dans l'Acte du Manitoba reconnaissant l'officialité de la langue française, et par conséquent son égalité, en tout et pour tout, avec la langue anglaise, en cette province, y fut insérée, et qu'aucune législature n'a eu et ne saurait jamais avoir le droit de la supprimer, autrement que de façon barbare, et en se basant sur ce principe inique que les âmes bien pensantes ne peuvent que détester, parce que la justice n'a aucune place dans une telle maxime: "La force prime le droit"; maxime contre laquelle des millions d'êtres humains ont protesté jusqu'à donner joyeusement leur sang et leur vie au cours de la lutte gigantesque qui vient à peine de se terminer. Grâce à Riel, à ses lieutenants et aux partisans et amis de leur juste cause, nous, de langue française, l'une des deux langues officielles du Canada, possédons un terrain inattaquable sur lequel, au besoin, baser nos réclamations les plus sacrées. Ne l'oublions jamais.

A.-H. DE TREMAUDAN.

Saint-Boniface, 10 et 11 juillet 1920.

(27) Monsieur André Neault, auquel j'ai parlé à l'issue de cette conférence, m'a dit que Lépine et lui avaient couché à la Pointe-Coupée, et que le voyage de retour leur avait pris la meilleure partie de deux jours. —A.-H. de T.

(28) Schofield, Story of Manitoba, Vol. I, p. 310.

(29) Rap. Com. N.-O., 1874, p. 141.

(30) Ibid.

(31) Original entre les mains de M. Joseph Riel.

(32) Rap. Com. N. O. pp. 144-5.

(33) Ibid.

(34) Ibid.

(35) Original entre les mains de M. Joseph Riel.

(36) Young, Op. cit. p. 221.

(37) Schofield, Op. cit. Vol. I, p. 312.

(38) Begg, Op. cit. vol. II p. 71.

(39) Young, Op cit. p. 214.

(40) Rap. Com. N.O. p. 141.

(41) Ibid. p. 140.

(42) Dépêches concernant la commutation de la sentence de Lépine et l'amnistie relative aux troubles du Nord-Ouest, p. 22.

(43) Rap. Com. N.O. p. 153.

(44) Manitoba Free Press, 10 juillet, 1920.

(45) Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion du Nord-Ouest, 1885, p. 197.

Pour perpétuer le souvenir d'Evangéline

Le "Pays d'Evangéline" a fait le sujet d'une étude spéciale de la part du Pacifique Canadien à l'exposition de Québec cette année. Il n'est même pas exagéré de dire que cette section du "stand" de la grande compagnie de transport, se rapportant à l'épisode tragique de la déportation des Acadiens, est la plus intéressante et celle qui attire le plus de visiteurs au pavillon préparé par le Pacifique. On a essayé d'y donner au public une imitation en miniature du Parc de Grand Pré, actuellement en état de préparation sous la direction de MM. P. Nobbs, architecte de Montréal et R.-A. Frechet, architecte de Moncton, N.-B. Un modèle représentant le terrain historique où s'élevait jadis le joli village des Acadiens et où l'on voit encore de nos jours une rangée de vieux saules, spectateurs du bonheur et de la prospérité de ces paisibles colons avant le "grand dérangement" de 1755; le puits où Evangéline allait, dit-on, puiser de l'eau et rencontrer son fiancé Gabriel; la croix marquant le site du vieux cimetière et la nouvelle statue d'Evangéline "pleurant le pays perdu", a été préparé par MM. Nobbs et R. Perrigard, ce dernier un artiste de Montréal, qui lui, a peint à l'arrière de ce modèle du Parc, un paysage panoramique des vastes plaines endiguées de Grand Pré, avec le Bassin-des-Mines et le cap Blomidon tout au fond.

Ce Parc de Grand Pré, qui sera conservé désormais comme une précieuse relique du passé et sauvé de l'oubli, grâce à la générosité des membres de la société acadienne de l'Assomption, lesquels, de concert avec les autorités du Dominion Atlantic Ry, ont défrayé le coût de l'érection de la statue d'Evangéline, oeuvre du fameux sculpteur feu Philippe Hébert, et de l'entretien du terrain, verra encore s'élever dans ses limites une chapelle commémorative dont les plans par M. R.-A. Frechet, ont déjà été soumis et acceptés.

Les petits-fils des exilés de l'ancienne Acadie sont aujourd'hui dispersés par tout le continent, mais la grande majorité de ceux qui peuvent se glorifier de descendre de ces valeureux pionniers, sont actuellement établis dans les Provinces Maritimes, surtout dans le Nouveau-Brunswick, où ils forment la majorité de la population dans les comtés de Westmoreland, Kent, Northumberland, Gloucester, Restigouche et Madawaska. Ils sont aussi fort répandus dans la province de Québec.

La Société de l'Assomption, dont l'hon. D.-V. Landry, de Bouctouche, N.-B., est le président, est actuellement le lien le plus puissant qui réunit ensemble les divers groupes d'Acadiens disséminés ici et là; elle compte 7,000 membres et 179 succursales qui s'occupent de recruter sans cesse de nouveaux adeptes. C'est grâce à l'oeuvre de cette société, qui tend à réunir ensemble ceux que le temps et les accidents de la vie ont dispersé, que les Canadiens d'origine canadienne ne pourront conserver leur caractère national distinct au milieu des éléments étrangers qui les entourent et garder intactes, la foi et la langue de leurs ancêtres.

LA SEMAINE

Trafic interrompu sur les lacs

Fort William, Ont., 16. — Sept navires canadiens ne peuvent pas quitter ce havre parce que les matelots font grève et demandent une augmentation de gages de vingt-cinq pour cent.

La Russie ne veut pas désarmer

Riga, 16. — Joffe, président de la délégation bolchévique, déclare que la Russie ne peut pas désarmer. Le bolchévisme est menacé de tout côté et combat pour sa vie. Les Alliés ont garanti l'existence de la Pologne, mais ils ne l'ont pas fait pour la Russie. Ainsi il lui faut une armée.

Législature dissoute au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N.-B., 16. —La législature a été dissoute aujourd'hui. Les brefs ont été émis pour une élection générale qui aura lieu le 9 octobre. Les libéraux sont actuellement au pouvoir sous la direction de M. Foster. Il y a maintenant à la législature 27 libéraux et 20 conservateurs.

Noyade à Winnipeg

Winnipeg, 16. — Mlle Winifred Pickett a perdu la vie dans la rivière Rouge, hier. Elle faisait une promenade en canot avec un ami. Un passant qui tenta de sauver la victime faillit y laisser sa vie et ne dut son salut qu'à l'aide d'un autre passant.

Les marchands de Toronto trompent le gouvernement

Toronto, 16.— On affirme que plusieurs marchands détailleurs de Toronto ont trompé le gouvernement au sujet de l'impôt sur le luxe. Au lieu de remettre la taxe au gouvernement ils l'auraient tout simplement mis dans leur gousset. Le gouvernement fait actuellement une enquête et on affirme que des procédures seront bientôt instituées contre plusieurs coupables.

Rupert acclamerait le candidat de Norris

Le Pas, Man., 16. — Henry McKay, de Grand Rapids, dont on annonçait la candidature contre Morrison comme candidat conservateur, a abandonné la lutte hier. On croit que M. Morrison, candidat de Norris, est certain d'une élection par acclamation.

Entente franco-russe

Paris, 16. — On rapporte qu'une nouvelle entente commerciale entre la France et la Suisse a été signée.

Les paysans saisissent les terres en Italie

Rome, 16. — Les manufacturiers italiens ont passé toute la nuit en conférence afin de trouver un moyen de combattre les ouvriers qui se sont emparés de leurs usines.

On rapporte de Milan que les ouvriers continuent à s'emparer des usines. Les filatures et les usines de bijoux sont la plupart sous le contrôle des ouvriers. Ce mouvement de saisie s'est communiqué aux paysans. Plusieurs grands propriétaires terriens en Sicile ont été chassés par leurs fermiers.

Nos exportations diminuent

Ottawa, 16. — Le Canada a, durant les cinq derniers mois se terminant le 31 août, exporté $20,000,000 de moins que durant la période correspondante de l'an dernier.

Le sucre baisse de $1 au cent

St-Jean, N.-B., 16. — Cette semaine le prix du sucre au cent livres a subi une baisse de $1. Il se vend maintenant $21.10 le blanc et $20.60 la cassonade.

Ils abandonnent la grève

Cincinnati, 16. — Dix mille machinistes ont voté l'abandon de la grève qui durait depuis vingt semaines. Cette grève avait été déclaré afin d'obtenir que le salaire minimum des machinistes fut de 75 sous l'heure.

Les complets d'automne meilleur marché

Winnipeg, 16. — Les représentants des fabricants de complets dans l'est déclarent qu'ils ont vendu leurs marchandises à dix pour cent meilleur marché qu'au printemps et ils espèrent que les marchands détailleurs pourront faire bénéficier leurs clients de cette baisse.

Londres, 17. — Le budget en Australie a été approuvé par une majorité d'une voix. Le gouvernement Hughes ne doit sa majorité qu'à un député ouvrier qui s'est rallié à lui. Sa situation est des plus difficile et l'on se demande combien de temps il pourra se maintenir au pouvoir.

L'agitation ouvrière en Angleterre aide les E.-U.

Londres, 17. — L'état instable du travail en Angleterre et les nombreuses grèves qui y ont lieu favorisent les Américains dans la lutte qu'ils font aux Anglais pour la conquête du commerce mondial.

Non seulement les manufacturiers anglais perdent le commerce mondial, mais ils refusent des commandes importantes qu'ils ne veulent pas s'engager à livrer à date fixe.

Le marché de l'Australie leur échappe au profit des Etats-Unis et du Japon. On note la même chose dans les colonnes anglaises et l'Amérique du Sud.

Ce n'est qu'un commencement

Toronto, 17. — Un représentant de l'Atlantic Sugar Refining Co. déclare que nous ne sommes qu'au commencement de la baisse dans le prix du sucre.

De la neige dans Ontario

Ottawa, 17. — De la neige est tombée à Temagami, Ontario, hier matin. Selon les anciens du pays de la neige à si bonne heure signifie que l'hiver sera très rigoureux.

On ne trouve rien

New-York, 19. — Le département de la justice et ses détectives n'ont encore trouvé aucune piste qui puisse expliquer l'explosion qui a fait 34 victimes dans Wall Street. On détient actuellement un journaliste russe qu'une lettre anonyme a dénoncé.

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the RURAL MUNICIPALITY OF TACHE in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the Fifteenth day of September, A.D. 1920, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Thursday, the 28th day of October, 1920, at the Council Chamber in the parish of Lorette, in the said Rural Municipality at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION OF PROPERTY	Block or Section	Plan No. or Twp.	D. G. S. Range	Acres more or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total	P'ted or Unp'ted.
Lot 7, Parish of Lorette				194	$190.91	$0.50	$191.41	P'ted.
Lot in Lot 40, D.G.S. Lorette Cert. of title No. 126297				1	23.46	.50	23.96	P'ted.
W½ of NW¼	4							P'ted.
& NE¼	5	9	6 East	240	226.71	.50	227.71	P'ted.
E½ of W½	5	9	7 East	162	116.35	.50	116.85	P'ted.
W½ of NW¼	22	9	7 East	80	48.30	.50	48.80	P'ted.
Ely. 5 chs. of S½ of SE¼	23	9	7 East	10	25.74	.50	26.24	P'ted.
NW¼	25	9	7 East	160	93.55	.50	94.05	P'ted.
NE¼	25	9	7 East	160	93.55	.50	94.05	P'ted.
N½ of S½—L.S. 5 &6	33	9	7 East	20	20.12	.50	20.62	P'ted.
SE¼	36	9	7 East	160	300.57	.50	301.07	P'ted.
NE¼	5	9	8 East	162	198.20	.50	198.70	P'ted.
All Section	15	9	8 East	644	407.96	.50	408.46	P'ted.
L.S. 5, 6, 11 & 12	22	9	8 East	147	91.19	.50	91.69	P'ted.

Dated at the Parish of Lorette, in the Province of Manitoba, this Fifteenth day of September, A.D. 1920.

E. J. R. ARPIN, Sec.-Treas.,
Rural Municipality of Tache, Lorette, Man.

En Province

SAINTE-MARTHE-ROCANVILLE

La semaine dernière, Mgr Grandbois, archidiacre de Regina, est venu visiter notre paroisse; après avoir inspecté l'église et le presbytère, il est allé dans l'après-midi faire la visite de l'école dirigée par Mlle Béatrice Philippon. Les enfants furent interrogés et répondirent à la satisfaction de tous. Aussi Mgr l'archidiacre a-t-il félicité la maîtresse de son zèle, et les enfants de leur application au travail. Il a terminé en leur recommandant d'être toujours des enfants obéissants, respectueux de leur curé, de leur maîtresse et de tous leurs supérieurs en général. Ensuite il leur a demandé d'être déjà tous de petits apôtres de la vérité en évitant le mensonge qui est le contraire de la vérité.

Le dimanche suivant, c'était le tour de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de venir visiter la paroisse pour y administrer le sacrement de confirmation.

Monseigneur arriva à 3 heures, conduit dans l'auto de M. Jos. Cantin. Vingt-huit candidats, 18 garçons et 10 filles, reçurent le sacrement qui fait de nous de parfaits chrétiens, en même temps qu'il nous donne les grâces nécessaires pour confesser notre foi.

Mgr l'Archevêque voulu bien donner ensuite quelques avis paternels à la paroisse. Il dit sa peine de voir ici une église si misérable, qui ressemble plutôt à une église abandonnée. Il fit sentir aux gens le peu de respect qu'ils avaient pour Dieu et pour le prêtre qui est son représentant, car, dit-il, le presbytère n'est guère plus convenable que l'église.

Il loua le zèle de notre curé, M. l'abbé Pannetier, qui, malgré sa grande infirmité, se dévoue ici corps et âme pour assurer le bien-être spirituel et temporel de la paroisse. Monseigneur fit toucher du doigt combien les fidèles de Sainte-Marthe devraient être reconnaissant d'avoir un prêtre au milieu d'eux, alors que des paroisses plus importantes et bien disposées en sont privées. Il termina en donnant un avertissement grave en même temps que paternel.

Après la cérémonie, un banquet servi par les dames de l'autel réunissait autour de Mgr l'Archevêque les prêtres des environs: M. l'abbé Lalonde, curé de St-Lazare, M. Pander, consulteur diocésain et curé de Melville; M. Miller, secrétaire de Monseigneur, les syndics et plusieurs autres invités.

Le lendemain, après avoir célébré la sainte messe à laquelle la moitié de la paroisse communia, Mgr l'Archevêque quitta Sainte-Marthe, conduit à la station dans l'auto de M. L. Gagnon. M. l'abbé Lalonde, revenu le matin de Saint-Lazare, prit avec lui M. l'abbé Miller. Une malheureuse panne (ce qui arrive aux meilleurs chauffeurs) faillit faire manquer le train au secrétaire de Monseigneur. Heureusement que M. l'abbé Pannetier réussit à arrêter pendant deux minutes, non pas le soleil, mais l'horloge du C. P. R.!! et ainsi M. l'abbé Miller put continuer le voyage avec Sa Grandeur.

* * *

On annonce que M. J. Beauregard va nous quitter pour l'ouest, où il a acheté une ferme.

* * *

Déjà on a affiché les noms des endroits où seront placés les urnes pour le referendum sur la prohibition. Que ce soit sec ou humide, on en trouvera toujours pour qui un chemin de 90 pieds n'est pas encore assez large.

LAC DU BONNET

Le feu de prairie continue à faire ses ravages ici. A part notre belle villa, un grand nombre de maisons, mais surtout le foin, sont brûlés, et je crois que ce dernier sera rare, cette année, au Lac. Heureusement que depuis deux semaines nous sommes favorisés d'un peu de pluie, mais pas encore en quantité suffisante pour éteindre le feu.

* * *

Notre bon curé, M. l'abbé J.-E. Tétreault, nous est revenu de sa vacance de l'Est en assez bonne santé. Nous espérons que l'ancien fardeau ne lui fera pas perdre cette dernière, si nécessaire pour accomplir l'oeuvre qu'il a tant à coeur.

* * *

Les portes de notre école privée du Sacré-Coeur se sont réouvertes mardi, le 8 septembre, avec une assistance de 21 élèves.

* * *

La maladie a aussi fait ses ravages parmi les nôtres, quoique non mortellement. Elle semble vouloir nous laisser un peu de répit, ce qui ferait la joie de tous.

* * *

Baptême. — Joseph-Ewart-Hubert, fils d'Albert Arsenault et d'Olive Ford.

LA SALLE

Nos battages sont presque tous terminés. La récolte n'est pas aussi bonne que nous l'avions espéré, mais nous reprenons courage pour l'année prochaine.

* * *

Notre école est ouverte depuis les premiers jours de septembre, sous la direction de Mlle Lecland. Bon succès à l'institutrice et aux élèves.

* * *

M. Joseph Bernier a le plaisir d'avoir la visite de son fils Arthur, agent du chemin de fer dans la province de Québec, et aussi de son beau-père. Ils paraissent enchantés de notre jolie campagne.

* * *

M. et Mme O. Clément, d'Aubigny, sont venus rendre visite à leurs parents de La Salle, chez M. Ephrem Rochon et chez M. Albert Vouriot.

Naissances

Le 4 septembre, à M. et Mme Ephrem Rochon, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Alberte-Jeanne-Lucia. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Vouriot, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 septembre, à M. et Mme Albert Girardin, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Arthur-Gabriel. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Girardin.

Le 16 septembre, à M. et Mme Richard Lapointe, une fille, baptisée Marie-Joseph-Lucienne-Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Rochon.

LA BROQUERIE

Mon cher Raoul,

J'ai le plaisir de te dire que j'ai quitté Ste-A.... pour La Broquerie, Man., qui n'est qu'à 42 milles de Winnipeg. En arrivant ici, j'ai fait un marché d'or. Je me suis acheté une ferme de 160 acres, bâtie: une maison de 16x24; une étable de 16x20; une grainerie de 16x18; une remise de 15x18; ainsi qu'un stock d'animaux: 4 chevaux, 8 vaches, 6 jeunes animaux, 50 volailles; machineries: moissonneuse, faucheuse, semeuse, râteau, charrues, herses, etc. J'ai en plus 5 arpents en patates, 30 arpents en blé et avoine, 2 meulons de foin. Le tout pour combien, penses-tu? Je ne te laisse point attendre plus longtemps: Seulement $3,600.

Quelle aubaine! Et dire que la terre est bonne. Rien qu'à 2 milles du village, église, couvent, gare, crèmerie, magasins; entouré de bons voisins, des gens de ma langue et de ma foi. Je n'en reviens pas, tant je suis content. Au bon Dieu je dois mon entière reconnaissance.

Ecoute, Raoul: Je te conseille, toi qui vis loin des centres, dans la grande prairie de la Saskatchewan, de venir visiter notre paroisse. Je t'assure à l'avance que tu trouveras la place de ton goût. Toi qui aimes la verdure, la bonne eau, la chasse, la terre qui ne colle pas aux pieds, eh! bien, mon ami, quand tu auras vu et connu La Broquerie, tu t'écriras: "Oh! qu'il fait bon d'être ici!" Amis, venez m'aider à me bâtir une demeure qui me permettra de vivre au milieu de vous.

A La Broquérie, la récolte des grains et du foin a été abondante, en général. Ca rapporte, en certains endroits, jusqu'à 40 minots de blé et 80 d'avoine à l'acre. Et le foin est de toute beauté à voir. Il atteignait jusqu'à six pieds de hauteur. Il y a eu des quarts de section qui ont donné 100 tonnes de foin chacun.

Oui, avec un travail intelligent, nos terres de La Broquerie ne sont pas ingrates; elles savent payer en retour.

Pour le montrer, mon cher Raoul, que ça marche rondement ici, plus de dix familles sont venues s'établir à La Broquerie, depuis un an. Il y a encore, tout près de nous, quelques bonnes terres à vendre. Hâte-toi de venir. Dis à Pierre, notre cousin, de t'accompagner; il y a place pour vous deux. Ecris-moi deux ou trois jours d'avance; j'irai vous rencontrer au train.

Mes amitiés à la famille, souvenir aux amis, et à bientôt.

Ton ami qui pense à toi,

X...

P.S.—La Banque d'Hochelaga a établie une succursale dans notre village, il y a quelques mois. Elle y fait déjà de bonnes affaires. Nous encourageons notre banque canadienne-française. Entre Canadiens il faut s'entr'aider. On n'est pas plus bête que les autres.

Si tu voyais les autos circuler dans nos chemins, en tous sens. Et le dimanche, donc! Nos écoles sont bonnes; l'anglais et le français y sont enseignés.

SAINT-LEON

Mlle Fleurange Dion a demandé la révision de son papier d'histoire et a obtenu son certificat de 3me classe. Nos sincères félicitations.

Les Mennonites

Je doute fort que le gouvernement de la province de Québec soit disposé à leur distribuer des terres dans notre province, s'il lui faut leur garantir tous les privilèges qu'ils demandent.

J'admets que ce sont de bons cultivateurs, des travailleurs opiniâtres; qu'ils sont doux, paisibles, bons vivants; qu'ils seraient bons défricheurs, quoique je doute qu'ils vaillent, comme tels, nos colons canadiens-français.

Je concède que l'établissement d'une colonie de quatre, cinq ou dix mille Mennonites dans certains cantons du nord de l'Abitibi, que le défrichement par eux de deux ou trois cent mille acres de terre, contribuerait grandement à améliorer notre climat, à réduire de beaucoup la quantité des produits de ferme que nous importons et à la richesse des paroisses d'en-bas; que nos commerçants, jusqu'à un certain point, augmenteraient leurs affaires de l'appoint de cette population qui ne pourrait faire autrement que d'acheter d'eux certains articles indispensables.

Mais s'il est certains avantages à nous procurer leur établissement parmi nous, des inconvénients graves d'un tout autre ordre en surviendraient, surtout si les privilèges qu'ils demandent leur sont accordés.

Serait-il raisonnable que nous compliquions d'une question "Mennonite" le conflit des races et de d'un ordre tout matériel que peut l'instruction dans notre province? Nous vivons en harmonie avec nos concitoyens de langue anglaise; notre système scolaire, avec ses deux comités de l'instruction publique, fonctionne très bien; il est vrai que nos Mennonites ne veulent pas, pour leurs écoles, d'octroi du gouvernement; mais conviendrait-il, à cause de cela, qu'une province comme la nôtre souffre qu'une partie notable de ses habitants soient éternellement condamnés à croupir dans l'ignorance, à laquelle ils s'assujettissent eux-mêmes? Convient-il que nos lois protègent cet esclavage à peine déguisé sous prétexte erroné que l'éducation tue la vie morale, cet esclavage des consciences et des intelligences, de ceux parmi ces hommes qui sentiraient en eux le souffle divin des aspirations vers une culture supérieure, plus approfondie de leurs facultés intellectuelles?

Non, un gouvernement ne peut pas tolérer un tel ordre de choses; il nous faudrait intervenir et nous aurions à résoudre ce problème de l'éducation des Mennonites, plus épineux que tous les autres?

Aucun des privilèges qu'ils demandent qu'on leur confère, n'est juste ni raisonnable. Ils ne prennent aucune part à la politique; ils n'acceptent pas de fonction civile; mais ils demandent la protection du gouvernement; ils ne veulent pas de service militaire; ils ne peuvent pas répandre le sang; mais ils demandent protection, c'est-à-dire que nous répandions le nôtre pour leur permettre de vivre paisiblement, chez-nous!

Nous aurions peut-être à nous repentir de la liberté religieuse que nous leur accorderions! Il est dangereux de protéger l'erreur; je ne connais pas suffisamment quelle est l'hérésie qu'ils pratiquent, pour en discourir, mais qu'on se souvienne des ennuis que nous ont causés dans le passé des sectes semblables.

Enfin conviendrait-il d'amender en leur faveur notre code civil? Sont-ils, sur parole, plus croyables que nous, pour que nous les exemptions de prêter serment dans toute instance légale.

Conviendrait-il que nous permettions qu'ils administrent à leur guise les biens de leurs orphelins et de leurs veuves? Car, enfin, il peut arriver que nous soyons ainsi obligés de protéger le vol et les malhonnêtetés.

Non, nous ne voulons pas d'état dans l'état; ne nous forgeons pas de chaînes. Que ces étrangers demeurent chez eux, s'ils ne veulent pas se soumettre à nos lois.

J.-H. PARE.

Le roi Albert au Brésil

Rio Janeiro, 19. — Le roi Albert et la reine de Belgique, les premiers souverains à visiter un pays de l'Amérique du Sud, ont été l'objet d'une prodigieuse ovation à leur arrivée.

M. Meighen écrit en français?

Montréal, 19. — M. Meighen a été nommé président honoraire du Club Canadien. M. Meighen aurait remercié par une lettre française ce club de l'honneur qu'il lui faisait.

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la succession d'Elphège Bouvier, autrefois du village de Bouville, dans la province de Manitoba, décédé.

Toutes les réclamations contre la dite succession devront être envoyées au soussigné, au Bureau de Poste de Bouville, dans la province du Manitoba, le ou avant le 30ème jour d'octobre A.D. 1920.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 17ème jour d'août, A.D. 1920.

EUSEBE BOUVIER,
Administrateur.

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la succession de Napoléon Bélanger, autrefois du village de St-Anaclet (Comté de Rimouski), dans la province de Québec, décédé.

Toutes les réclamations contre la dite succession devront être envoyées au soussigné, au bureau de ses requérants, MM. Bernier, Blackwood et Bernier, 401, Edifice Somerset, dans la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, le ou avant le 22ème jour d'octobre A.D. 1920.

Fait à Winnipeg, ce 15ème jour de septembre, A.D. 1920.

ULGER BELANGER,
Administrateur.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

198, rue Aulneau, Saint-Boniface

Septembre est déjà avancé, et tous les jours il nous arrive des demandes d'institutrices. Nous avons là, devant nous, six noms d'écoles vacantes, où nous sommes anxieux de placer des Canadiennes-françaises. S'il se trouve encore quelques personnes qui n'ont pas conclu d'engagement pour cette année, et qui se décideraient à répondre à notre pressant appel, elles voudront bien sans tarder communiquer avec nous.

Les salaires sont tous très avantageux, les pensions recommandables et moyens de communications faciles.

LE SECRETAIRE.

La vie agricole

Le marché canadien de la laine

Le marché de la laine est pauvre. Peu de ventes. Les rapports reçus des Etats-Unis sont peu encourageants; ils ne contiennent que des renseignements sur les stocks importants détenus dans les différents pays. Le seul rayon de soleil sur ce terne horizon, c'est que les *American Woolens* annoncent que 54 de leurs usines recommenceront leurs opérations cette semaine.

Les producteurs américains détiennent pratiquement encore toute la récolte de cette année.

Ceux qui mangent de la viande

Au moment de la guerre, on estimait qu'un tiers de l'univers consommait de la viande, soit à peu près 600 millions de gens. Il y a cinquante ans à peine un quart de la population terrestre consommait de la viande. Il s'en suit donc qu'au cours du dernier demi-siècle la consommation de la viande a fort augmenté. Toutes proportions gardées, on mange aujourd'hui plus de viande qu'autrefois. Tout porte à prévoir que ce mouvement ne se ralentira pas dans l'avenir.

C'est pourquoi le problème d'une production suffisante de viande se pose plus que jamais. La statistique démontre que l'offre ne répond pas à la demande. Un certain nombre de pays exportateurs semblent avoir atteint leur maximum d'exportation de viande, tandis que d'autres semblent sur le déclin.

L'occasion est donc belle pour le Canada de devenir plus que jamais un exportateur de viande. Que l'on n'oublie pas cependant que les bonnes viandes seulement sont en demande et que pour répondre à une pareille demande il faut améliorer constamment la qualité du bétail qu'on élève.

Ce que vaut notre récolte

Notre récolte rapportera au Canada plus de 700 millions de piastres. Ce que nous recevrons de l'étranger pour la partie de notre blé que nous exporterons servira à relever notre change; on estime notre exportation de ce chef à un demi billion.

La récolte donnera cette année 289,000,000 boisseaux de blé. La récolte d'avoine sera de 556,000,000 boisseaux au lieu de 394,000,000 l'an dernier. Le lin donnera 11,000,000 boisseaux.

La majeure partie de la récolte de cette année sera de No 3 et sera de bonne qualité.

On estime que la Saskatchewan a une récolte de 136,000,000 boisseaux, contre 90,000,000 l'an dernier; le Manitoba, 40,305,000 boisseaux contre 41,000,000 l'an dernier; l'Alberta, 82,972,000 boisseaux contre l'an dernier 34,000,000.

Un droit sur le blé canadien

Le sénateur Harding, candidat des républicains à la présidence aux Etats-Unis, a déclaré dans un récent discours qu'il se pourrait fort bien que les républicains imposent un droit sur le blé canadien exporté aux Etats-Unis. Selon lui maints produits agricoles aux Etats-Unis auront besoin d'un tarif de protection et du nombre de ces produits serait le blé canadien qui devient une menace pour le blé américain.

Le dernier bulletin du département d'agriculture

Il est en date du 15 septembre et comporte d'intéressants renseignements, surtout dans son sommaire.

Il reste un peu de grain à couper, spécialement dans le nord. C'est surtout du lin dont on a semé plus cette année. Dans la plus grande partie du district sud, les battages sont avancés. A vrai dire, ils s'achèvent à la plupart des endroits. C'est vers le nord que l'on note des retards. On croit que 30 pour cent des battages ont été faits au Manitoba.

Le rendement varie beaucoup d'un endroit à l'autre: faible ici, très bon ailleurs. En somme c'est mieux que ce que l'on escomptait avant la récolte. On estime que les grains ont donné les rendements suivants: blé, 17 boisseaux; avoine, 37 boisseaux; orge, 24 boisseaux; lin, 11 boisseaux; seigle, 17 boisseaux. Le département d'agriculture croit que quand tous les résultats seront connus, le rendement de l'avoine et du lin sera un peu inférieur à ces chiffres, mais que celui de l'orge aura gagné un peu.

Ces derniers jours, il y a eu de la pluie un peu partout et à certains endroits de gros orages. Ces pluies entremêlées de jours chauds ont un peu fait germer le grain engerbé et blanchir le grain. D'un autre côté elles ont remédié à l'extrême sécheresse du sol, amélioré les paturages, rendu les labours plus faciles, contribué à remplir les puits pour l'hiver prochain. En maints endroits le sol gagnerait à recevoir d'autres pluies suivies d'un trois semaines de beau temps. Bien que le froid ait atteint la récolte au nord-ouest de Brandon et à quelques autres endroits, le dommage sous ce rapport est de peu d'importance.

La récolte des patates sera très pauvre. Par suite du haut prix de la semence au printemps, on en a moins semé qu'à l'ordinaire et cette plante a beaucoup souffert de la sécheresse, particulièrement en août. Partout le rendement est petit.

Le labour d'automne vient de commencer. Partout le travail de ferme est avancé, la moissön ayant commencé de bonne heure et ayant été favorisée par un beau temps en août. Les animaux ont été maigres durant l'année, mais une température plus fraîche et de meilleurs pâturages leur permettent de regagner ce qu'ils ont perdu. Il semble qu'il y a partout suffisamment de fourrage pour l'hiver prochain. A certains endroits, il y a un surplus. Cependant, en raison des difficultés de l'hiver dernier, la plupart des fermiers sont prudents. A l'ouest de Brandon, on constate qu'ils ont réduit leurs troupeaux. D'une façon générale il y a tendance à garder moins de bêtes.

L'Oncle. — Eh bien, Maurice, voyons, as-tu au moins une bonne place à l'école?

Maurice. — Oh! oui mon oncle, imaginez que je suis le plus près du poêle.

Autour de la Ferme

L'AS-TU VU?

—Quoi, la casquette au Père Mahu?

—Mais non, il ne s'agit pas de cela. As-tu vu le journal?

—Ah! dame, oui. Il y en avait des affaires! Ce qui m'a le plus étonné, c'est ce que j'ai lu en première page d'un des journaux de Winnipeg. Il paraît que la chienne à Roget — un gas de Paris — a donné à son propriétaire neuf petits "pups" dans un aéroplane, s'il vous plaît, et, sauf le respect que je vous dois, à 12,000 pieds au-dessus de sa ville natale à lui.

—Mon ami, tu t'amuses à des lectures tout à fait folles.

—Mais ce n'est pas tout. J'ai lu bien d'autres choses. Les journaux de Montréal, ça, ça nous en donne des nouvelles. Il n'y a pas un vol, pas un meurtre qu'on ne connaisse, avec des journaux comme ça.

—Mais enfin, mon ami, je vous croyais plus sérieux que cela et j'étais convaincu que tu lisais pour t'instruire tout en t'amusant.

—Où trouver ça, des journaux qui peuvent nous instruire?

—Mais il y en a bien plus que tu peux en lire. Au lieu de lire toutes ces folies, à ta place je m'abonnerais à un bon journal comme la Liberté, par exemple. Là tu trouveras toutes les nouvelles qui doivent t'intéresser. Tu as une femme et des enfants; il y a une page expressément pour eux. Comme cultivateur, tu y trouveras ton compte aussi. Car ce journal a une page agricole et elle est très intéressante parfois.

—Ah! je vois; tu veux parler des articles du curé de Letellier. J'en ai lu de temps en temps. C'est pas mal, mais le bonhomme commence à vieillir; il renote toujours la même chose. A quoi ça sert-il?

—Il est bon de répéter souvent la même chose. D'abord ça ne fait pas de mal aux sourds, et ça peut faire du bien aux autres. Mon cher ami, il y a bien d'autres articles que ça. Tiens, as-tu vu la page agricole du 1er septembre. Là il y en avait un article bien tapé. Je ne sais pas qui a écrit cela, mais je suis certain que ce devait être un homme bien instruit; ça parlait trop drette. *Il paraît que ce monsieur va continuer d'écrire; rien que pour ça, ça vaut la peine d'avoir ce journal-là. Car, vois-tu, nous avons besoin de nous mettre sur nos gardes. La culture n'est plus ce qu'elle était dans le passé. Nous avons ces chardons jaunes qui deviennent inquiétants. L'herbe à la violette, la moutarde et toutes les petites grenailles pareilles, on en vient bien à bout avec la herse; mais il y a encore la folle-avoine — ça c'est pas commode. On dit bien que la poudrerie de nos champs de blé et même la rouille sont des suites de notre mauvaise culture; moi je crois que le bon Dieu est fâché contre nous. Nous avons trop abusé des belles terres qu'Il nous avait données. D'abord, nous avons été des fins paresseux; nous ne voulions travailler qu'en été; l'hiver nous le passions à fêtailler dans les hôtels. Et de même nous nous moquions un peu de Celui qui nous donnait de si belles récoltes. Nous avons été punis!!*

—Je suis bien de ton avis, mais je crois que la terre c'est un peu comme les hommes. N'as-tu jamais entendu les vieux dire: Ah! si c'était à recommencer, je ne ferais plus de ces excès dans le travail, le boire et le manger. Jamais plus je ne me permettrais ces veillées ruineuses pour la santé. L'homme ainsi affaibli est sujet à toutes les maladies qui passent; il n'y a pas d'épidémie qui ne l'affecte et il n'est pas rare non plus que le pauvre vieux, après tous ces manques de soins, se voit atteint d'un chancre quelconque dont les ravages lui donnent le dernier coup et le font succomber. La terre, après tous les mauvais traitements que nous lui avons fait subir, est atteinte d'un chancre, elle aussi, et ce chancre c'est bien la poudrerie qui dévaste nos guérets d'été et la rouille qui mange le peu qui nous reste.

Messieurs, de même que les jeunes gens n'améliorent pas leurs manières de vivre, parce qu'ils entendent les gémissements des vieux, de même aussi les cultivateurs ne sont pas bien touchés de toutes les complaintes faites sur le mauvais état de leurs terres. Ils n'osent pas même y penser. "Vogue la galère", *disent-ils. Au bout le bout, vivons; beaux habits, belles voitures, auto, etc., etc., et cela jusqu'à ce qu'un revers de fortune leur fasse faire un mauvais marché qui va les perdre pour toujours.*

Messieurs, entre les maladies des hommes, qui finissent toujours par être mortelles, et celles de la terre, il y a une différence énorme. Les maladies de la terre, telles que mauvaises herbes, poudrerie et rouille, peuvent toujours être guéries.

Avec la véritable culture, on vient à bout de tout. Mais il faut le vouloir.

N.-C. JUTRAS, ptre.

La porte s'ouvre. Un personnage à l'air simple se présente et Lili l'aborde en disant: "Qui est-ce donc qui l'a inventée la poudre, Monsieur... que papa dit que c'est pas toi?

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI LE 20 SEPTEMBRE

BLE

No 1 Nord, décharge	$2.78¼
No 2 Nord, déchargé	$2.75¼
No 3 Nord, déchargé	$2.71¼
No 4 Spécial	$2.55¼
No 5	$2.45¼
Track, Manitoba	$2.71¼
Screenings	$14.00

AVOINE

2 C. W.	$0.79
3 C. W.	$0.76
Fourrage Extra No 1	$0.75
Fourrage No 2	$0.71
Track	$0.77

ORGE

No 3 C. W.	$1.16½
No 4 C. W.	$1.07½
Track	$1.13½
No 1 C. W. décharge	[illegible]

LIN

No 1 C. W. décharge	$3.40½
No 2 C. W.	$3.32½
No 3 C. W.	$3.03½
Rejeté	$2.93½
Track	$3.38½

SEIGLE

2 C. W.	$2.01½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

RETAIL

LUNDI, LE 13 SEPTEMBRE

"Steers."—	
Excellent	11.00—12.75
Bons	8.50—10.50
Moyens	$7.50—8.00
Ordinaires	$6.00—7.00
"Feeders"—	
De choix	$8.50—9.50
Bons	$6.50—8.00
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$6.25—7.00
Bons	$5.50—6.00
"Oxen"—	
De choix	$7.00—8.00
Moyens	$4.25—$5.00
Bons	$5.50—6.50
"Bulls".—	
Bons	$5.75—$6.50
Ordinaires	5.00—5.50
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$9.50—$10.00
Bons	7.00—9.00
Veaux.—	
De choix	$10.00—12.00
Bons	7.00—9.00
Ordinaires	5.00—6.00
Cochons.—	
Choix	$21.00—$21.00
Lourds	$18.00—18.00
Légers	$19.00—19.00
Truies	$16.00—16.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$8.75—$9.75
Bonnes	$6.75—8.50
"Canners" et "cutters"	$3.00—$4.75
Bons	$7.00—$8.50
Moutons.—	
Ordinaires	$5.00—$5.50
Agneaux	$11.00—12.00
Agneaux	$11.00—12.00
Ordinaires	$6.00—9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	48½
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$.59—63
De ferme. Aux cultivateurs	.47—
Lake of the Woods—	
Sac 98 livres	$6.87½
2 sacs de 49 livres	$6.95
40 sacs de 24 livres	$7.00
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$6.87½
2 sacs de 49 livres	$6.95
40 sacs de 24 lbs	$7.00
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$6.87½
2 sacs de 49 livres	$6.95
40 sacs de 24 lbs	$7.00
Maple Leaf—King's uality—	
Sac de 98 livres	$6.87½
2 sacs de 49 livres	$6.95
4 sacs de 24 livres	$7.00

Légumes	
Patates, Le minot	[illegible]
Betteraves, la livre	[illegible]
Navets, la livre	.02
Carottes, la livre	.04
Concombres la douz	1.00
Oignons verts la douz	.25
Choux la livre	.05
Alimentation	
Son la tone	$47.00
Gru la tone	$53.00
Foin—	
(F.O.B. Winnipeg. En wagon)	
No 1 Timothy	[illegible]
No 2 Timothy	[illegible]
No 1 Red Top	$21.00
No 2 Red Top	$19.00
No 1 Upland	$19.00
No 2 Upland	$17.00

Feuilleton de La Liberté, No 9

"ALORS, ILS LE RECONNURENT"

PAR

Joseph des Verrières

(*Suite*)

Lucien! Ce seul nom n'exprimait-il pas pour André les meilleurs souvenirs de sa vie, les plus hautes aspirations de son âme? De l'enfance jusqu'à l'âge d'homme, leurs deux existences s'étaient comme modelées l'une sur l'autre. Après deux ans d'école laïque, en "première" et en "supérieure", André avait enfin obtenu d'être placé: il était aujourd'hui l'un des meilleurs employés de la Banque lyonnaise. En même temps, Lucien se mettait au travail et c'était un dur métier qu'il avait entrepris: il était entré dans un chantier de marbrerie, non loin du cimetière de l'avenue Berthelot; et si, dans les premiers jours, l'enfant trop frêle avait cruellement souffert, le jeune homme avait fini par devenir mieux qu'un manoeuvre, un artiste. C'était une de ses joies que de passer de longues heures à polir et à sculpter tout seul les anges aux ailes de marbre, les symboles d'espérance et d'amour. Tous deux ainsi, aux prises avec la vie, s'appuyaient confiants l'un sur l'autre.

En même temps que leur foi robuste, conservée au prix de mille batailles, une autre sainte passion avait grandi dans leurs âmes. L'abbé Cleirval, en les conduisant jadis à Saint-Jean de Dieu, leur avait ouvert les yeux sur les misères de ce monde. C'est ainsi qu'ils avaient appris à regarder autour d'eux, à étudier la société parmi laquelle ils vivaient. L'influence même de Jacques Gérard avait obligé son fils à connaître certains problèmes et à s'en préoccuper. Ensemble, les deux jeunes hommes avaient compris que les grandes idées pour lesquelles combattent tant d'âmes vraiment généreuses: liberté, justice, progrès n'auraient de vérité et de force que vivifiées par la sève chrétienne, que les sociétés démocratiques ont besoin par-dessus tout de ces vertus de charité et de désintéressement dont il n'est pas de fondement hors de la pierre angulaire qu'est le Christ. Forts de cette conviction, ils commençaient à la faire rayonner autour d'eux.

Combien de fois n'avaient-ils pas ensemble échangé ces pensées et ces résolutions, durant leur promenades du dimanche ou dans l'intimité des causeries du foyer? André retrouvait chez son ami la douceur d'une famille, incapable pourtant, hélas! de remplacer tout à fait l'autre. Pauline, la soeur de Lucien, prenait part à tous les projets, Pauline, devenue à son tour une vaillante jeune fille, à la physionomie grave, vivante et rose, animée par le regard vif des yeux brillants, exprimant à la fois toute la grâce et toute la force d'une jeunesse courageuse. Et voici que, pourtant, dans l'excès de son irritation découragée, André s'était enfui ce matin loin de Lucien et de Pauline, comme pour renier leur ancienne amitié. Ce l'exaspérèrent davantage. Mais il l'exaspérèrent davantage. Mails il se domina pour répondre à sa mère:

— Lucien n'a pas dit le motif de sa visite?

— Non, reprit-elle, mais il reviendra tout à l'heure.

— On ne voit que Lucien ici, dit Adèle, avec un rire narquois qui découvrit ses dents blanches.

— Est-ce que cela te gène riposta le jeune homme.

Il n'avait pas de sympathie pour sa soeur dont les railleries incessantes s'attaquaient à chacune de ses pensées et de ses affections. Elle était assise auprès du père, et ils formaient ainsi deux groupes séparés, Adèle et Jasques Gérard d'une part, André de l'autre, avec sa mère et Claudette. Adèle aurait été belle sans cette expression de dureté et de fourberie qui se lisait sur son visage. Mais une fille de dix neuf ans qui ne sait que ricaner ne peut pas avoir de beauté véritable. Adèle était le triste produit de l'éducation que Gérard avait, depuis huit ans, donnée à ses enfants. Mais, tandis que le pauvre père gardait encore, jusqu'en ses pires illusions, la noblesse native de son âme, Adèle n'était plus capable de rêver d'autre chose que de vulgaire plaisir. L'avenir, l'idée socialiste et tous les grands mots sonores, elle se moquait bien de cela! Seulement, elle avait compris qu'il serait utile pour elle d'avoir l'air d'y prendre intérêt, comme on flatte l'inoffensive manie d'un vieillard. Elle avait d'abord joué ce rôle avec une perfidie toute féminine, assistant avec son père aux réunions importantes du parti, où elle faisait la connaissance des militants du quartier. Peu à peu, elle s'était lassée de cette vie encore trop austère. La maison paternelle lui paraissait de plus en plus étroite et sombre. Lorsqu'elle y rentrait, le soir, au retour du grand magasin de confections où elle était employée comme vendeuse, elle éprouvait d'une autre manière une impression semblable à celle de son frère. Et Jasques Gérard ne pouvait encore soupçonner quelle terrible et prochaine désillusion sa fille lui préparait.

André avait instinctivement deviné la fourberie d'Adèle. Il ne lui pardonnait pas de tromper ainsi son père, il lui en voulait, malgré soi, des perpétuelles moqueries dont elle le poursuivait lui-même. Quelque effort qu'il fît pour se dominer, il ne pouvait s'empêcher de se montrer dur pour elle. On comprend alors le ton de vivacité sur lequel il venait de lui répondre. Elle reprit en riant encore:

— Ne crains rien, Lucien ne me gêne pas. Tu peux le recevoir ici tout à ton aise.

Au même instant, un éclair brilla dans les yeux d'Adèle. Il y avait longtemps que sa perspicacité méchante avait deviné l'amitié croissante d'André pour la soeur de son ami. L'occasion était trop belle de le blesser jusqu'au coeur. Elle continua d'une voix railleuse:

— Il vaut mieux même que Lucien vienne ici, car, du moins, il n'est pas à craindre que ses visites soient pour moi . . . Je ne cherche pas, moi, à me faire épouser par lui . . .

André répliqua sèchement:

— Tu ne le mérites pas!

— Oh! je ne le mérite pas! . . . Il ne faut pas me la faire, hein? . . . Je suis une émancipée, et je n'aurai pas un dévot pour mari, voilà tout.

— Ma pauvre soeur, dit-il sur un ton de pitié blessante, si ton mari te ressemble, vous ferez un triste ménage, tout émancipés que vous puissiez être.

A mesure que cette querelle prenait une tournure plus acerbe, au lieu de mettre le comble à l'irritation du jeune homme, elle devenait pour lui, par un étrange phénomène, extrêmement bienfaisante. Il n'avait pu supporter qu'Adèle se moquât, même un instant, des croyances et des convictions dont, ce matin même, il se sentait presque tout prêt à rejeter le fardeau. Cet effort intinctive de défensive dissipait le découragement passager que son imagination inquiète rendait plus dangereux en se l'exagérant. De plus, la dispute lui permettait de décharger la colère accumulée dans son âme, comme l'électricité dans le nuage. Adèle, piquée au vif par les paroles de son frère, répondit avec emportement:

—Oh! je sais ce que j'ai voulu dire . . . Lucien m'est bien indifférent à moi! . . Mais j'ai bien le droit de me demander, lorsque André va chez Lucien, si c'est pour lui seulement . . .

Les mains d'André se crispèrent sur la table. C'était le plus intime secret de son âme que sa soeur osait ainsi découvrir brutalement, le secret de cette affection qu'il ne s'avouait qu'à peine à lui-même. Il répondit, avec une vivacité et une gaucherie qui laissaient trop deviner que le coup avait porté juste.

— Je ne sais pas ce que tu veux dire . . . Et puis cela ne te regarde pas!

— André, lui dit doucement sa mère, je t'en prie, ne parle pas ainsi . . . Si tu savais comme je souffre de vous entendre . . .

Le jeune homme sentit qu'en lui adressant cette prière, à lui plutôt qu'à Adèle, la mère trahissait les préférences de son estime et de son coeur. Lui demander un sacrifice, c'était déjà montrer combien elle l'aimait davantage, puisqu'elle n'espérait plus rien de l'affection de sa fille. Un reste d'impatience et de mauvaise fierté l'empêcha cependant de céder aussitôt, et, comme s'il n'avait vu dans les paroles de sa mère que l'apparente injustice d'un reproche qu'il ne devait pas subir seul, il répondit avec humeur:

— Est-ce que j'ai cherché cette dispute? Je me défends, voilà tout! . . . Pourquoi me provoque-t-elle? . . . Ai-je jamais parlé de la sorte quand Varnevieille venait ici deux et trois fois par semaine . . . ?

Au nom que prononçait son frère—le nom d'un des plus jeunes militants du quartier,—Adèle eut un mouvement, bien vite réprimé, de surprise et d'effroi. André ne le remarqua pas, s'étant tourné vers son père qui intervenait à son tour:

C'est moi, disait Jasques Gérard, qui ai amené Varnevieille ici, et cela est mon affaire. D'ailleurs, Adèle ne t'a pas provoqué. Si tu t'emportes sur le moindre mot, elle n'en est pas responsable . . . Si c'est là la cité de fraternité chrétienne dont tu nous parles tous les jours, avoue alors qu'elle est loin de se construire!

André se tut un instant. Puis, relevant la tête, il fixa son regard clair sur son père et répondit:

— C'est vrai, j'ai eu tort. Mon rêve est meilleur que moi. Mais il faut travailler à s'en rapprocher chaque jour, et cela n'est pas facile.

Il lut dans le regard de sa mère une expression de reconnaisance et d'admiration muette. En même temps Adèle éclata de rire:

— Ca y est, dit-elle; il ne le fera plus, il tâchera d'être sage!

Le jeune homme ne répondit pas. Jacques voulut interrompre cette pénible querelle. Il se tourna vers sa fille et parla d'autre chose. André se rapprocha de sa mère et se mit à causer avec elle. C'était ainsi le plus souvent dans le demi-silence des conversations particulières et dans la gêne des deux groupes hostiles réunis à cette même table que se passaient les repas les plus calmes. Comme elle se dévoilait alors, la tare profonde qui marquait cette famille, et quel contraste douloureux entre ce foyer brisé et la race puissante qui vivait là-bas à la Chazelette! Sous l'autorité paternelle, là-bas, les enfants avaient grandi, unis les uns aux autres par le lien solide de la tradition, semblables aux rameaux fraternels que vivifie la même sève. Et ici, le conflit était quotidien, aigu, entre des âmes ennemies. Comme brutalement l'ordre violé prenait sa revanche! Jacques Gérard avait voulu s'arracher au tronc vigoureux, et voici qu'il tombait, comme une branche morte incapable de créer une lignée nouvelle. C'était hors de la maison qu'ils devaient chercher les uns et les autres une source nécessaire de vie profonde: André auprès de Lucien, Adèle dans la compagnie de quelque aventurier misérable et le père lui-même auprès de ses amis du Syndicat. Et Jacques Gérard ne tarderait guère à comprendre enfin, mais trop tard, cette poignante leçon des choses.

Ils étaient sur le point de se lever de table, lorsqu'un coup de sonnette retentit. André, instinctivement, se leva, tandis que Claudette allait ouvrir.

— André, dit-elle, c'est Lucien qui te demande.

— J'en étais sûre! reprit Adèle.

Le jeune homme sortit, et, dans le corridor, il aperçut son ami, qui l'attendait avec anxiété. Celui-ci commençait à dire: "Je suis venu ce matin . . ." Mais André ne le laissa pas achever. Il le prit entre ses bras, et, l'embrassant jusqu'à l'étouffer:

—Ah! Lucien! . . . mon ami! . . .

Puis, brusquement:

— Attends-moi, dit-il, je t'accompagne.

Ils descendirent ensuite l'escalier sans prononcer un seul mot. La rue était déserte, en cette après-midi de dimanche. Alors, serrant contre lui le bras de son ami, André, continua:

— Tu es venu. . . Je le savais. . . Il faut que tu me pardonnes, Lucien. . . Oui, que tu me pardonnes. . . J'ai été un lâche. . . Ne crains rien, va, c'est bien fini! . . . Comme je suis heureux de te retrouver! Comme cela me fait du bien!

Et, vraiment, on eût dit un convalescent qui se sent revivre. Il aspirait l'air avec délices, comme s'il sortait d'une atmosphère malsaine. Tout son être se dilatait dans la joié de se retrouver lui-même, en retrouvant son ami. Et il répétait de nouveau:

— Comme cela me fait du bien!

Lucien le regardait, étonné, ne comprenant rien à ces mots entrecoupés, à ces reproches que, s'adressait André, à ce pardon qu'il demandait. Et ce fut presque avec inquiétude qu'il reprit:

— Mais qu'as-tu donc? Que veux-tu dire?

— Ah! s'écria André, il y a des jours où je perds tout courage . . . Tu ne peux pas comprendre ça, toi, Lucien, entre ta mère si bonne et ta soeur si courageuse . . . Peux-tu comprendre ce que c'est que de vivre tous les jours auprès d'un père et d'une soeur qui détestent tout ce que j'aime, et de lutter sans relâche, au dedans comme au dehors? . . .

— Pauvre cher ami! dit Lucien.

— Ne crains rien . . . Je n'ai pas perdu confiance . . . Notre vieille amitié me réconfortera toujours. . . Et justement, tout à l'heure, c'est à propos de toi, à l'occasion d'une dispute . . .

Il allait raconter la scène qui venait de se passer.

— Hâtons-nous, interrompit Lucien en souriant. Car il y a là-bas quelqu'un qui nous attend avec impatience.

— Pauline! dit André.

Et il ajouta:

— Vous avez été inquiets pour moi tous les deux . . . Pardonne-moi.

Ce fut elle qui leur ouvrit, et tandis qu'elle tendait la main, d'un geste familier, à l'ami de son frère, elle lui dit gaiement:

— Le voilà donc, cet infidèle; on l'a retrouvé, cette fois!

André ne répondit que d'un sourire encore triste. Ils entrèrent alors dans la chambre simple et studieuse de Lucien. André avait passé là tant de minutes heureuses et fécondés! . . . Les livres de son ami, sur cette étagère en bois blanc, étaient aussi vraiment les siens, car ils les avaient lus et relus ensemble. Pas un détail de cette pièce qui ne lui rappelât un souvenir: le Christ, qu'il avait offert lui-même à Lucien pour sa fête; ces photographies jaunissantes, rapportées de la colonie et piquées contre le mur, sur lesquelles ils s'amusaient à nommer les anciens camarades dispersés et perdus de vue; quelques figures de plâtre modelées par Lucien aux moments de loisir, un bouquet de fleurs de printemps rapportées de leur dernière promenade. Ce fut pour André, ce jour-là, une impression douce et douloureuse à la fois que de revoir ainsi ces choses familières. Ils s'étaient assis tous les trois, et, ne pouvant plus se contenir, il se mit à leur parler lentement, presque à voix basse. Il leur dit quels sentiments tumultueux avaient agité son âme. Il raconta cette matinée solitaire, puis la discussion renaissante, les paroles amères échangées, tout, excepté les stupides plaisanteries d'Adèle au sujet de Pauline, qui auraient bien surpris et inutilement contristé la jeune fille.

— Allons, dit-il enfin, oublions tout cela. . . Je vous retrouve, vous mes amis. . . Il nous est si bon d'être ensemble . . .

— Mon ami, reprit alors Lucien — son visage s'était fait plus grave, et sa voix prenait une intonation de conseil et de douce autorité,—mon ami, il y a au fond de tout ceci une leçon qu'il nous faut retenir. Peut-être ne savons-nous pas assez comprendre ce que tu dois éprouver d'amertumes au milieu des tiens ni réformer assez pour toi ce foyer dont tu as besoin. Et toi, tu es trop prompt au découragement, à l'impatience . . . Puisque Dieu est toujours là, pouvons-nous jamais désespérer? N'avons-nous pas, pour nous soutenir, l'espoir d'une grande oeuvre à entreprendre? . . . Nous sommes jeunes, André, nous avons le devoir de compter sur l'avenir.

André se laissait aller à la douceur de cette intimité, et, comme le disait son ami, de ce "foyer qui se reformait pour lui". Entre les deux êtres exquis dont il se savait aimé, comme elle lui paraissait lointaine, la demeure paternelle, dont il sortait toujours énervé et mécontent! Et il répondait à Lucien:

— C'est trop vrai que je souffre parmi les miens, d'une souffrance quotidienne, d'un véritable martyre . . . Et c'est bien vrai que, si votre amitié me manquait, je n'aurais plus rien au monde pour me soutenir . . . Mais je n'ai pas le dorit de les oublier, ceux dont je suis le fils et le frère. C'est à eux avant tous les autres que le Christ veut m'envoyer. C'est l'âme des miens qu'il me faut conquérir à force de lumière, à force de patience. Ah! c'est bien là l'oeuvre dure! Mais je ne veux pas de repos qu'elle ne soit accomplie, et vous prierez, vous, mes amis, pour que Dieu me donne la force et la joie de la conduire jusqu'au bout.

— Et maintenant, dit Lucien, nous sommes heureux . . . le soleil brille . . . Veux-tu que nous fassions une promenade tous trois ensemble?

— Où irons-nous? reprit André.

— A Fourvière, proposa Pauline. Il y a bien longtemps que je n'ai pu monter là-haut.

— Bravo! conclut Lucien. Et en route pour Fourvière!

La vieille maman les laissa partir avec un sourire heureux. Ils promirent d'être de retour de bonne heure pour souper encore ensemble avant de se quitter.

Il leur fallait traverser la ville pour gravir le coteau bien cher aux Lyonnais où se dresse la basilique semblable à une citadelle qui commande les rives des fleuves et la plaine. L'hiver touchait à sa fin, et l'apparition précoce du printemps animait ce jour-là plus qu'à l'ordinaire les rues, les ponts, les avenues. Une foule nombreuse s'écoulait le long des promenades. Sur la place Bellecour, où ils passèrent lentement la musique d'un régiment se faisait entendre, et la voiture aux chèvres trottinait sur le sable, au son léger des grelots, chargée des bébés souriants. Et ces physionomies joyeuses, ces habits de fête, ce luxe extérieur d'une grande cité semblaient parler de bonheur et révéler la sérénité des âmes. Hélas! les trois amis qui se dirigeaient vers la colline silencieuse savaient dejà ce que cachaient de misères ces fastueuses apparences.

Sur l'autre rive de la Saône, ils retrouvèrent la solitude. A pas lents, parce que rien ne les pressait, et pour mieux échapper à la dissipation environnante, ils montèrent par le pittoresque Gourguillon, dont les maison irrégulières chevauchent les unes sur les autres, laissant apercevoir par endroits de soudaines échappées d'horizon clair et lointain. Les pèlerins s'arrêtèrent à mi-côte pour reprendre haleine et contempler un instant, par l'une des trouées ouvertes entre les maisons, le tableau qui s'offrait à leurs yeux.

Arrivés enfin, ils entrèrent dans la basilique, et, sans se laisser distraire par les allées et venues, par les conversations des curieux et des touristes, ils prièrent longuement la Mère des miséricordes, le Secours des chrétiens, la Consolatrice des affligés. L'office s'achevait à peine, et il flottait dans la nef, avec une odeur d'encens et de cire, comme un écho des graves mélodies religieuses. Du haut de son trône lointain, surélevé au fond du choeur, et déjà voilée par la pénombre, la statue de Marie semblait leur sourire et les bénir. Ils sortirent enfin, en vinrent sur l'esplanade qui domine la ville continuer en se promenant leur conversation interrompue. Peu à peu, le soleil s'était abaissé dérrière eux; et la nuit, rapide encore à cette époque de l'année, montait, ainsi qu'un flux d'océan, vers la colline. Il semblait déjà qu'elle eût envahi, au-dessous d'eux, la ville. Les maisons, aux arêtes tout à l'heure si distinctes, les cheminées et les dômes, commençaient à se confondre dans l'ombre que perçaient une à une les lueurs des réverbères. Puis la brume s'éleva; les tours de la cathédrale, au bas de la colline, surnagèrent un instant et parurent s'agiter, confuses, dans un geste fantastique. Le flot de ténèbres le recouvrit encore; et, gagnant les jardins, les villas, les terrasses, se joignant à l'ombre envahissante qui sortait sournoisement de tous les replis du terrain, de tous les coins obscurs, chassant le jour, puis le crépuscule, la nuit s'étendit triomphante sur la colline, sur l'horizon et sur le monde.

Fascinés par ce spectacle, ils contemplaient en silence le Lyon qui maintenant se reposait à leurs pieds. Une rumeur montait vers eux; le bruit d'un camion roulant sur le pavé. Des lumières glissaient sur les eaux glauques de la Saône, où elles se prolongeaient en traînées profondes et dansantes. A travers la ville, et au loin, jusqu'à l'infini, des étoiles se piquaient dans la nuit, innombrables, pareilles aux étoiles dans le ciel. Et l'on eût dit que le ciel et la terre se reflétaient l'un dans l'autre.

— Comme c'est beau! murmura André.

— Ah! qui nous dira, reprit Lucien, le secret de toutes les existences qui se cachent sous cette ombre? Qui saura jamais combien d'âmes, dans cette cité obscure, souffrent ce soir sans pouvoir regarder en haut; combien d'aspirations généreuses et d'élans vers l'idéal se brisent dans les ténèbres? . . . C'est l'humanité de demain qui voudrait marcher vers la liberté et l'amour, et qui ne sait pas reconnaître en Jésus la source de tout amour et de toute liberté. Voilà pourquoi notre oeuvre est grande, à nous qui voulons lui révéler le Dieu qu'elle cherche et qu'elle adore sans le savoir!

Ils redescendirent enfin vers la ville. La mère de Lucien les attendait, et ils achevèrent la soirée, fraternellement réunis sous le cercle intime de la lampe. André allait se retirer, quand Lucien dit à sa soeur:

— Voilà une belle journée, dont nous garderons le souvenir. Pour la mieux clôturer et l'embellir davantage, veux-tu chanter, Pauline?

(*A suivre*)

LA SEMAINE

L'Allemagne dans la Ligue quand elle exécutera le traité

Aix-les-Bains, 14. — Le premier ministre de l'Italie déclare que l'Allemagne fera partie de la Ligue des Nations le jour où elle consentira à exécuter entièrement le traité de Versailles.

On abandonne la partie

Prescott, Ont., 14. — Faute de preuves, le procureur de la poursuite contre l'honorable Ferguson, inculpé de corruption électorale, a abandonné 45 de ses chefs d'accusation.

Dégringolade dans les prix du blé américain

Chicago, 14. — Le prix du blé a dégringolé hier. La baisse a été de 7 à 9½. On l'attribue à la faiblesse du louis anglais et au fait que l'Angleterre aurait décidé de ne pas acheter de blé au prix actuel.

Candidat libéral dans Durham

Port Hope, Ont., 14. — Une convention libérale a choisi aujourd'hui M. W.-T. Preston comme son candidat aux prochaines élections générales.

La grève de la faim en Irlande

Cork, 14. — Aucun des grévistes de la faim à la prison de Cork ne s'est évanoui durant la nuit. La condition de Hennessy et Kenny est cependant très critique. Le rapport des médecins portent que tous les grévistes sont mourants.

Londres, 14. — L'état du lord-maire de Cork n'a pas changé. Le cabinet anglais a décidé de ne pas modifier son attitude vis-à-vis de MacSwiney.

Dublin, 14. — L'Union des municipalités a élu MacSwiney au poste de président.

Londres, 14. — Le gouvernement sinn fein s'occupera lui-même des représailles qui devront suivre la mort de MacSweeney. Un ordre du commandant de l'armée républicaine assure les partisans du Sinn Fein que les personnes responsables de la mort de MacSwiney seront punies. Il rappelle que sept personnes ont été trouvées par le tribunal coupables de la mort du lord-maire MacCurtain et que toutes sept elles ont été exécutées.

Les Sinn Feiners capturent le courrier anglais

Bantry, Irlande, 14. — Les Sinn Feiners ont capturé le courrier anglais transporté par un aéroplane. C'est une ruse désopilante qui leur a permis cet exploit. Un certain nombre d'individus vêtus d'uniformes anglais formèrent un cercle blanc dans un champ et l'aviateur donnant dans le piège laissa tomber les sacs du courrier.

Elections générales au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.-B., 14. — L'hon. F.-A. Smith, ministre des terres et mines, a résigné ses fonctions. On s'attend à ce que tous les membres du cabinet résignent. Une élection générale est probable. On croit qu'elle aura lieu en octobre prochain.

Un adversaire à l'honorable Brown

Le Pas, 14. — Les candidats suivants ont été mis en nomination: L'honorable Edward Brown, candidat du gouvernement, et M. Allen Norgrove, ouvrier. La votation aura lieu le 28 septembre.

Les républicains l'emportent dans le Maine

Portland, Maine, 14. — Les républicains ont remporté une écrasante victoire. Ils ont élu le gouverneur, tous les sénateurs et tous les députés moins 15. Le vote des femmes leur a été partout favorable.

Lithuaniens et Polonais s'entendraient

Copenhague, 14. — La Lithuanie a accepté l'invitation de la Pologne d'envoyer des représentants à Kalwary. Les hostilités ont en conséquence pris fin.

Deschanels s'en irait

Paris, 14. — La résignation du président Deschanels n'est plus qu'une question de jours, selon le Figaro. L'assemblée nationale sera bientôt appelée à lui nommer un successeur.

M. Deschanels a été victime d'un accident en chemin de fer il y a quelques mois. En dépit de nouvelles rassurantes de la part de ses médecins, il ne semble pas que sa santé se soit rétablie et il serait aujourd'hui incapable de remplir ses fonctions.

Mackenzie-King à Winnipeg

Winnipeg, 14. — M. Mackenzie-King, chef du parti libéral, parlera en cette ville le 26 octobre au soir. M. King prononcera aussi quelques autres discours dans la province du Manitoba.

Le Jour d'Actions de Grâce

Ottawa, 14. — On célèbrera cette année le Jour d'Actions de Grâces le 18 octobre, un lundi.

Le maréchal Pétain épouse Mme Hardon

Paris, 15. — Le maréchal Henri-Philippe Petain, commandant en chef des armées françaises durant les dernières années de la guerre et dont la défense de Verdun a fait une figure nationale, a épousé Mme Hardon, mardi matin, dit le "Petit Parisien". Les témoins furent le général Fayolle, autre commandant français bien connu, et Mme Gabrielle Ferrier, veuve du célèbre peintre, beau-père de l'épouse. Le maréchal Petain et son épouse sont partis hier soir pour Riviera, où le nouveau couple possède une propriété.

Ce mariage est la réalisation d'un long rêve de toute une vie. Le maréchal connut Mme Hardon lorsqu'elle était toute jeune fille avant son premier mariage. Il conserva toujours pour elle le meilleur souvenir.

Graves émeutes à Petrograd

Londres, 15. — De graves émeutes anti-bolchévistes ont lieu à Pétrograd, disent les nouvelles de cette ville reçues par l'entremise de Berlin. C'est ce que mandait hier une dépêche de l'Exchange Telegraph, de la capitale allemande.

Six des commissaires bolchévistes auraient été noyés dans la Neva et les autres auraient été forcés à se sauver.

Paris, 15. — Des émeutes se sont déclarées à Pétrograd à la nouvelle des défaites mili-des Affaires étrangères français des Affaires trangères français apprend de Copenhague que les émeutes ont pris les proportions d'une contre-révolution et que plusieurs commissaires ont été tués.

Une baisse générale dans le coût de la vie

Ottawa, 15. — On signale plusieurs indices que le sommet a été atteint et que le coût de la vie a pris une tournure à la baisse. Ceci est indiqué dans les derniers index du département du Travail qui fait aussi observer les coûts de la vie par tout le monde, et rapporte que le reflux a commencé. Il commença au Japon, l'hiver dernier, alors que les prix baissèrent. Le chiffre indicateur était 425, et maintenant il est 359. Mais simultanément, dans les autres pays, une tendance à un tel degré n'est pas tout-à-fait observée. Il y a eu des rétablissements mais dans la plupart des cas la baisse a été maintenue.

Au Canada, en aout, l'index de prix du gros est tombé de cinq points, la plus grande chute jusque-là. Cela équivaut à une baisse de 5% dans les chiffres du gros, quand dans le détail il était de 3%. Le chiffre indicateur pour août était de 330.2 comparé à 346.6 en juillet, 349.3 en juin, 301.1 en août, 1919, et 136.3 en août 1914. La baisse était due surtout à de plus bas niveaux dans les fruits et les végétaux mais aussi dans les grains, le bétail, les moutons, les textiles, les peaux et le cuir, dans certains métaux et les fourrures crues. La hausse s'est trouvée dans les produits laitiers, dans ceux du fer, le pétrole. Dans les matériaux à construction certaines lignes haussèrent et d'autres baissèrent, mais il y eut une baisse considérable dans l'huile de lin, le shellac et la térébenthine.

Graves émeutes en Corée

Tokio, 15. — D'après les dernières dépêches venues de Corée, plusieurs hommes de la police coréenne ou japonaise, auraient été tués dans une attaque faite sur les policiers, par les coréens.

La marine de l'Australie

Londres, 15. — Les dépêches d'Australie annoncent que ce dominion a commencé la réorganisation de sa marine. Plusieurs bateaux que possède le pays seront vendus, et il est des rumeurs que le collège naval sera abandonné; un grand nombre s'oppose à ce dernier projet.

Terrible explosion à New-York

New-York, 16. — Une terrible explosion a tué trente personnes et blessé près de deux cents. L'explosion s'est produite en face de la grande maison de courtage Morgan. On ne sait pas encore la cause de cette explosion. La police croit qu'un auto a frappé un wagon rempli d'explosifs.

Deschanels a résigné

Rambouillet, France, 16. — Paul Deschanels, président de France, a résigné. Sa lettre de résignation sera lue en chambre par M. Millerand. L'assemblée nationale se réunira à Versailles le 25 septembre.

Les mineurs du Cap Breton et leur vie

Halifax, N.-E., 16.—La commission royale qui enquêtait sur les conditions de vie des mineurs du Cap Breton vient de rendre public son rapport. Il est très sévère, condamne les conditions de vie des mineurs, recommande des augmentations de salaire et que l'on améliore les conditions hygiéniques de ces travailleurs.

MGR GROUARD

No 15

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(SUITE)

On m'avertit que la Grande Chartreuse se trouvait dans le voisinage et on me conseilla d'y aller, non par curiosité, mais dans l'intérêt de nos missions, et un Père s'offrit à m'y accompagner. Je vous le demande, pouvais-je refuser de visiter ce monastère célèbre? On le disait dans le voisinage, cependant il fallait deux jours pour s'y rendre et en revenir. C'est égal, nous partons. Une voiture nous conduit à Saint-Laurent du Pont, de là un chemin tracé aux flancs d'une montagne, sur le bord d'un torrent fougueux, dans une gorge étroite où la nature semble interdire aux hommes de pénétrer, tant on y côtoie de nombreux précipices, un chemin, dis-je, mène à la Grande Chartreuse et nous le gravissons à pied, étonnés du spectacle aussi grandiose qu'effroyable qui s'offre à nos regards. Au sortir de cette gorge s'étend un plateau assez large, entouré de hautes montagnes, aux pieds desquelles le monastère est construit.

L'hospitalité des moines est proverbiale. Ils nous reçurent avec la plus grande bonté. Je demandai une audience au Supérieur Général, dans l'espoir de l'intéresser à nos missions et d'avoir part aux généreuses aumônes qu'il prodigue à tout venant. On sait assez que la fameuse liqueur inventée et fabriquée par les Chartreux leur procure d'abondants bénéfices, mais on n'a pas l'idée de la générosité intarissable avec laquelle ils les distribuent partout. Combien de belles églises ont-ils fait bâtir dans le diocèse de Grenoble et ailleurs! Ayant obtenu la faveur d'une audience, le Révérend Père me reçoit aimablement. Je lui parle de nos oeuvres. J'avais apporté mon livre montagnais récemment imprimé, pas encore relié; je le lui montre, il le regarde avec attention, je lui dis ce qu'il a coûté et la dépense à faire pour la reliure. "Combien vous faut-il?" me dit-il. "Oh! mon Révérend Père, je ne veux pas taxer votre générosité; je recevrai avec reconnaissance ce que vous voudrez bien me donner", répondis-je. "Tenez, ajouta-t-il, je n'ai que ce chiffon de papier"; et il me mit dans la main un billet de 1000 francs! Aussi, comme je remerciai ce bon Père! et de quel pas alerte je descendis le sentier de la montagne! Pareil au savetier de La Fontaine à qui le financier remit cent écus, il me semblait posséder tous les trésors du monde! Mais l'effet produit fut très différent. Au lieu que le savetier perdit sa gaieté, ses chants et son somme, et devint inquiet, défiant, soupçonneux, j'avais le coeur à la joie et ne cessais de bénir le saint homme qui m'avait fait ce magnifique présent.

A Lourdes, aucun catholique n'échappe à la pieuse dévotion qui remplit l'esprit et le coeur en voyant la roche Massabielle où la Très Sainte Vierge apparut si souvent à Bernadette, la grotte d'où jaillit la source miraculeuse qui coule toujours abondamment et guérit d'innombrables malades. Un des prêtres missionnaires de la basilique eut l'obligeance de me montrer les divers endroits les plus remarquables et de m'expliquer les circonstances de l'apparition. Le temps des pèlerinages n'était pas encore arrivé et peu de personnes se trouvaient alors à la grotte. Cela ne nuisit pas à ma dévotion. J'eus le bonheur de dire la messe et de prier pour tous ceux qui s'étaient recommandés à moi, parents, bienfaiteurs et amis, civilisés ou sauvages.

Notre Supérieur Général se trouvait à Bordeaux quand j'y passai, et je fus heureux de le revoir, car je craignais de quitter la France sans lui faire mes adieux. Il voulut bien me conduire à Martillac, où les Soeurs de la Sainte Famille ont leur maison-mère. Cette congrégation comprend plusieurs catégories de religieuses qui ont chacune leur spécialités. Les Soeurs de l'Espérance en sont une des branches les plus importantes. Après les bonnes relations que j'avais eues avec leur maison de la rue Saint-Honoré, je regardai comme une grande faveur cette visite de Martillac.

A Angoulême, d'autres motifs me faisaient un devoir impérieux de saluer l'évêque de cette ville, Mgr Sébeaux, auquel mes frères et moi nous avions les plus grandes obligations. Il était autrefois secrétaire de Mgr Bouvier, évêque du Mans, et en cette qualité il avait grandement aidé notre famille dans l'oeuvre de notre éducation en nous facilitant l'entrée au petit et au grand Séminaire. Il était ensuite devenu curé de Notre-Dame à Laval, puis Supérieur du Grand Séminaire, quand cette ville fut érigée en évêché, et enfin, il avait été nommé évêque d'Angoulême. Il n'avait jamais cessé de nous témoigner une extrême bienveillance. Mgr Grandin l'avait éprouvée aussi et combien de fois, quand nous étions à la Providence, m'a-t-il rappelé les bontés de Mgr Sébeaux envers nous, et m'a-t-il donné l'exemple de la plus vive reconnaissance? Je ne pouvais donc me dispenser d'aller voir ce saint évêque, d'autant plus qu'il m'avait très aimablement invité à lui faire une visite avant de repartir pour nos missions de l'Athabaska-MacKenzie. A toutes ces raisons s'en joignait une autre. Il avait pour grand-vicaire l'abbé Planchard, l'un de mes condisciples du Grand Séminaire du Mans, avec lequel j'avais toujours entretenu des rapports de douce amitié. Cette visite me causa donc une joie bien vive. Mgr Sébeaux me traita comme fit le père de l'enfant prodigue, en ordonnant un festin où, si le veau gras manqua, d'autres mets succulents ne firent pas défaut. Je n'en donnerai pas le menu, mais dussé-je scandaliser les partisans outrés de la prohibition, il y a un petit détail qu'il me plaît de rappeler. Vers la fin du repas, Mgr Sébeaux, m'adressant la parole avec l'aimable familiarité d'un bon père, me dit: "Emile, vous savez sans doute que mon diocèse est le pays du cognac, mais vous n'avez probablement jamais goûté à notre vrai cognac et je veux vous le faire déguster." Puis ordonnant qu'on lui apporte une bouteille, il ajoute: "J'étais en tournée de confirmation et un brave habitant d'une paroisse de la campagne me fit présent de cette bouteille. Laissez-moi vous servir, non dans un petit verre, mais dans une simple cuillère à café, et vous me direz ce que vous en pensez." Alors, il m'offre une toute petite cuillerée de ce liquide que j'avale sans la moindre hésitation et sans lui trouver de goût prononcé. Mais peu après, je sens comme un doux feu s'allumer dans mon estomac et y répandre une chaleur bienfaisante dont on ne peut se faire une idée si on ne l'a pas éprouvée soi-même. "Ah! Monseigneur, lui dis-je, cela vaut infiniment mieux que la neige fondue que nous buvons souvent dans nos missions du Nord!" Là-dessus, il m'expliqua comment les véticulteurs de la contrée, après avoir distillé leur vin, laissaient l'eau de vie, pendant de longues années, subir l'influence de l'air dans des tonneaux non bouchés et qu'elle acquérait ainsi des qualités extraordinaires. Ce cognac que je venais de goûter avait plus de 30 ans d'âge. Il me dit ensuite que les milords anglais surtout étaient friands de cette liqueur et que c'était avec l'Angleterre qu'on en faisait le plus grand commerce. Certes, nos amis de la Grande-Bretagne savent apprécier ce qu'il y a de meilleur un peu partout sur notre globe, et, il faut leur rendre cette justice, ils ne reculent pas devant le prix pour se le procurer. D'ailleurs, à quoi leur servirait de s'enrichir des dépouilles du monde entier s'ils n'en jouissaient pas durant cette vie mortelle? Reste à savoir le compte qu'ils auront à régler dans l'autre, mais apparemment cette pensée ne les préoccupe guère.

Pontmain est un petit village célèbre comme la Salette et Lourdes par une apparition de la Très Sainte Vierge, dans des circonstances où la miséricordieuse intervention de la Divine Providence dans les affaires de ce monde se manifeste d'une manière admirable. C'était aux jours les plus tragiques de la guerre franco-allemande de 1870. Paris avait capitulé, l'armée de Chanzy, en déroute après la prise du Mans essayait de se reformer à Laval et d'y tenter un dernier effort de résistance. Tout semblait perdu, quand un soir du 17 janvier 1871 la bienheureuse Vierge se montra à de pauvres enfants à Pontmain. Il faut lire le récit authentique publié après une enquête minutieuse par la commission que l'évêque de Laval chargea d'examiner les faits, (car l'Eglise n'accepte aucune révélation à l'aveugle, mais procède avec la plus grande sagesse, et elle ne se prononce que lorsqu'elle a des preuves incontestables et qu'elle est obligée de se rendre à l'évidence). Il faut lire, dis-je, ce récit dont je ne peux que donner un très bref résumé.

Un soir donc du 17 janvier 1871, quand la France était à l'agonie, deux jeunes garçons de la famille Barbedette, humble et pauvre mais pieuse, étaient occupés à broyer des ajoncs pour les chevaux, ils avaient leur frère aîné à l'armée et priaient tous les jours à son intention. L'un d'eux sort un moment pour voir l'air qu'il fait; dès qu'il ouvre la porte, un cri s'échappe de ses lèvres: "Oh! que c'est beau!" L'autre accourt, regarde, et tous les deux voient une belle dame environnée d'étoiles, un peu au-dessus d'une grange en face de la leur. Le père Barbedette arrive sur ces entrefaites et les trouvant occupés à regarder, il les traite de paresseux et les rappelle au travail. Ils obéissent, mais quelque temps après, poussé par la curiosité, l'un d'eux, à la dérobée, court ouvrir la porte et jette un coup d'oeil. "La dame est encore là", fait-il à son frère. "Qu'est-ce que tu dis?" répond le père; et croyant trouver quelque personne sur la rue, il se rend à la porte, et l'autre le suit. "Je ne vois rien; allons, rentrez." — "Mais, si, papa; là, au-dessus de la grange!" — "Il n'y a rien du tout, vous dis-je." Les enfants insistent, et le père commence à les gronder et les renvoie à l'ouvrage. Les maisons se touchent dans le village. Les voisins ont entendu. Ils viennent s'informer. Ils ne voient rien non plus. Les enfants soutiennent toujour qu'ils voient une belle dame. Bientôt la foule augmente, les Soeurs de l'école arrivent avec deux ou trois petites filles. Elles ont beau regarder, elles ne sont pas plus avancées que les autres, mais une petite fille s'écrie: "Oh! la belle dame, là, au-dessus de la grange!" La description qu'elle fait s'accorde parfaitement avec celle des deux garçons. Les gens ne savent que penser et vont chercher le curé qu'ils amènent et qui déclare ne voir absolument rien. Tout d'un coup, les enfants disent: "Voilà quelque chose qui se fait!" Et, sur une banderolle qui se déroule sous les pieds de la belle dame, ils épellent les lettres qui s'inscrivent l'une après l'autre et qui forment ces mots: *"Mais, priez, mes enfants; mon fils se laisse toucher!"* Alors le curé de dire: "Est-ce possible que la Sainte Vierge daigne apparaître dans ma paroisse? En tout cas, récitons le chapelet." Et la foule de s'agenouiller et de répondre aux prières. Quelques jours après, on apprend la fin de la guerre et la conclusion de la paix! L'évêque ayant approuvé le rapport de la commission d'enquêtes, décida d'élever une église sur le lieu de l'apparition et appella nos Pères à Pontmain.

J'ai eu la consolation d'entendre la jeune fille me raconter ce qu'elle avait vu. Quant aux garçons, l'un d'eux s'est fait Oblat et l'autre est devenu prêtre dans le diocèse de Laval. Les Soeurs espéraient que la voyante entrerait un jour dans leur congrégation. Elle avait 14 ans quand je l'ai vue, mais depuis, je n'ai rien appris sur son compte. Grâce au zèle de nos Pères, une splendide basilique existe maintenant à Pontmain, de nombreux pèlerins y viennent de la Bretagne, de la Normandie et du Maine. Nous y avons eu un juniorat florissant que l'odieux persécuteur nommé Combes a dispersé, ainsi que tant d'autres établissements religieux en France, mais la Foi demeure et l'Espérance que la très Sainte Vierge a ranimée dans les coeurs nous fait entrevoir un meilleur avenir.

Il ne me restait plus qu'à faire mes adieux à ma bonne mère, à mes soeurs et à ma tante Carmélite et je rentrai à Paris pour achever mes préparatifs de départ. Je démontai ma presse avec soin afin de pouvoir la remettre en ordre plus tard, j'emballai les caractères montagnais, les livres reliés proprement, différents articles nécessaires à l'imprimerie, etc. Je n'oubliai point de me procurer une boîte de couleurs et des pinceaux. Le cher Frère qui m'avait donné des leçons de dessin eut l'obligeance de m'accompagner dans une des meilleures maisons de Paris où, grâce à lui, car il amenait là de nombreux clients, on me fit des conditions plus avantageuses. Enfin je me rendis au Hâvre avec le Rév. Père Souliers, où le transatlantique se préparait à partir.

J'aurais dû noter plus tôt que le Père Pétitot avait depuis longtemps terminé le travail de son dictionnaire et était déjà retourné en Amérique. Quand nous étions encore ensemble, une nouvelle affreuse nous arriva et nous causa la plus vive douleur. Le Frère Alexis Reynard, que j'avais trouvé à la mission de la Nativité, avec lequel j'étais allé à la Providence, qui était d'un dévouement admirable et d'une sainteté rare, avait été tué et mangé par un Iroquois engagé d'abord au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson et qui travaillait alors pour nos missions. Le Frère Alexis était retourné au lac Athabaska en 1874. Mgr Faraud lui avait dit de revenir au Lac la Biche en 1875 vers le milieu de l'été, époque où il espérait y arriver lui-même. Il arriva en effet avec la nombreuse caravane dont j'ai parlé, mais il ne trouva point le pauvre Frère dont il apprit bientôt la fin tragique. Il n'y a point de paroles pour exprimer la douleur qu'il ressentit à cette nouvelle, car il aimait tendrement ce cher Frère qui avait été son premier compagnon à la mission de la Nativité. Doué d'une force peu commune et d'une vertu à toute épreuve, le Frère Alexis avait travaillé sans relâche à dessécher le marais devenu, grâce à ses efforts, le jardin de la mission; il avait prêté un concours énergique à toutes les constructions de l'église et de la résidence, il avait acquis une vraie habileté comme menuisier, et Mgr Faraud comptait sur lui pour mener à bonne fin les oeuvres qu'il se proposait d'accomplir au Lac la Biche. Tout le monde, d'ailleurs, blancs et sauvages, catholiques et protestants, l'estimaient, le respectaient, l'aimaient. Quand Mgr Grandin nous avait appelés, le Frère et moi, à la Providence, des lettres suppliantes lui furent adressées par nos Montagnais pour obtenir son retour à la Nativité.

Quant à l'Iroquois, je l'avais vu plusieurs fois, tant au Fort Chipweyan, où il s'était d'abord engagé, qu'à la mission où l'on avait accepté ses services. Il était chrétien et nul soupçon de cruauté n'avait pesé sur lui. Comment avait-il commis son abominable crime? Le Frère Alexis ayant reçu l'ordre de partir, on lui donna l'Iroquois pour compagnon et on lui confia aussi une orpheline qu'il devait conduire chez les Soeurs du Lac la Biche. En même temps des Métis, avec leurs familles, se mirent en route dans la même direction. Ils voyagèrent de conserve jusqu'au-dessus du Fort McMurray. Ils avaient déjà commencé à remonter les rapides de la rivière Athabaska quand la crue des eaux vint rendre la marche difficile. On ne monte en effet qu'en hâlant les embarcations, petites ou grandes, le long des côtes presque partout envahies par une végétation abondante de saules ou d'autres arbres plus volumineux. Si l'eau se maintient à un niveau modéré, on se tire encore d'affaire, mais si elle se met à croître, on se trouve obligé de se frayer une route parmi les saules et les arbres de la côte. De là, lenteur et retards considérables, et aussi diminution progressive des provisions de bouche. Les Métis jugèrent à propos de rebrousser chemin et de retourner au Fort McMurray pour y attendre le retour de la rivière à un niveau passable. Le Frère, animé du désir de se conformer aux ordres reçus, ne voulut point les imiter et continua son pénible voyage. Les vivres baissaient rapidement, mais n'avait-il pas un bon fusil? Un orignal ou un ours, ou tout autre gibier se montrerait certainement bientôt. Dans cet espoir, il encouragea l'Iroquois à le suivre, si bien qu'ils réussirent à surmonter les plus grands obstacles et atteignirent la rivière des Maisons, au-dessus du Grand Rapide. Mais là, ils étaient à bout de forces et à bout de vivres. Aucun gibier ne s'était offert à leurs coups. Or la faim est une mauvaise conseillère, surtout chez un Sauvage appartenant à une tribu renommée pour une cruauté sans égale. L'Iroquois tua notre pauvre Frère et se nourrit de sa chair!

Comment découvrit-on cet horrible forfait? Les Métis qui étaient retournés au Fort McMurray en repartirent quand l'eau eût suffisamment baissé et arrivèrent au lac La Biche. On y attendait le Frère Alexis. Le Père Leduc, Supérieur de la mission, s'informe auprès des nouveaux arrivés. "Le Frère devrait être ici depuis longtemps, dirent-ils, car il a continué son voyage tandis que nous avons interrompu le nôtre plus de trois semaines." Le Père, à cette information, est saisi de crainte. Il dépêche à la hâte un excellent jeune homme, Julien Cardinal, à la recherche du Frère. Je tiens de la bouche même de Julien Cardinal ce récit: "Je suis parti, me dit-il, par terre à travers la forêt. Arrivé à la rivière des Maisons, je remarquai sur la côte des traces de pas à moitié effacées. Je suivis ces pistes et je découvris un petit monceau de sable que je me mis à gratter et je trouve la tête du Frère! Je la tire par les cheveux et elle me vient seule dans la main! On y voyait le trou qu'une balle avait fait. En écartant le reste du sable, voilà que je vois des os décharnés! Il n'y avait plus moyen d'en douter, le Frère avait été tué et mangé par l'Iroquois! J'examine les environs et je pénètre dans le bois voisin, où j'aperçois les restes d'un feu, des cendres, du charbon, et parmi cela, quelques petits ossements, des phalanges de doigts et d'autres menus débris d'une main d'homme. Ayant donc acquis la certitude du crime, je suis revenu au galop en avertir le Père. Il m'envoya de suite en bateau avec deux hommes et une sorte de cercueil pour y mettre les os du Frère et les ramener à la mission."

Les prix d'action intellectuelle

Le concours de *prix d'action intellectuelle* institué par l'A.C.J.C. incline vers son terme. La période annuelle a été fixée d'octobre à octobre. C'est dire qu'il ne reste plus que trois semaines pour signaler une étude (livre, articles, manuscrit) à l'attention du *Secrétariat général* de l'A.C.J.C. (Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal); proposer une candidature ou soumettre un dossier complet. Il ne s'agit pas de concours proprement dits sur des sujets imposés d'avance. Les classes des travaux seules ont été désignées et le jury primera les oeuvres les plus méritoires, imprimées ou manuscrites, soumises ou non par leurs auteurs, qu'on portera à sa connaissance.

Déjà plusieurs travaux excellents ont été reçus au *Secrétariat de l'A.C.J.C.* D'autres ont été remarqués au cours de l'année qui seront transmis aux membres du jury. Pour qu'il n'en reste aucun de méconnu ou d'oublié tous les amis de l'*Association catholique de la Jeunesse* sont priés de fournir leurs renseignements au cours du mois de septembre.

Les Prix d'action intellectuelle ont pour but d'accentuer la tendance heureuse qui se dessine depuis quelques années dans le domaine des lettres et dans le champ de pensée. "Chaque prix est de $100; ces prix ne seront attribués que si les meilleures pièces, se dégageant résolument de la médiocrité même la plus honnête, témoignent à la fois de réelles qualités de fond et d'une suffisante perfection de forme." Dans la pensée des promoteurs de cette initiative, ces prix devront être une prime à la culture, un encouragement substantiel au travail méthodique et un digne couronnement à de persévérants efforts. La littérature, la critique d'art, les sciences religieuses, la philosophie, le droit, l'histoire, les sciences sociales, l'économie politique, les travaux scientifiques et techniques trouveront audience devant l'aéropage des jurys groupés par nos soins.

Dix bureaux de cinq membres chacun attribueront avec compétence et autorité les prix qui seront décernés en séance publique et solennelle dès novembre prochain.

Le Comité central
de l'A.C.J.C.

SAINT-BONIFACE

Mercredi dernier, M. Joseph Turenne, ancien maire de St-Boniface et ancien magistrat de police, s'éteignait après une longue maladie à la résidence



de son gendre, M. Joseph Chabot, 45, rue Notre-Dame. Il était âgé de 75 ans.

M. Turenne était un des anciens. Il vint au Manitoba en 1870, s'établissant à Saint-Norvert. Il naquit à Repentigny le 12 septembre, 1845, et fit ses études classiques au collège de l'Assomption. Dès son arrivée au Manitoba, en compagnie de l'honorable Royal, il fut nommé greffier de la cour de comté et registraire du comté de Provencher. Le 21 août 1872, il épousait Mlle Adèle Royale, qui lui donna dix-neuf enfants: treize garçons et six filles. Voici leurs noms: Mme Camille Couture, Montréal, Mme J.-A. Chabot, Saint-Boniface, Mme J.-E. Arpin, Prince-Albert, MM. Jules, Edouard, Arthur, Paul et Alexandre, St-Boniface, Philippe, Duluth, Minn, Eugène, St-Pierre. Survivent à M. Joseph Turenne, trois frères: M. Emery Turenne, St-Pierre, M. Paul Turenne, Ste-Rose du Lac, M. Camille Turenne, Eden, Sask.

Jusqu'en 1882, M. Turenne vécut à Saint-Norbert. Il vint alors habiter Saint-Boniface, où il fut nommé greffier au bureau des terres de la couronne. En 1897, pour raisons politiques, il fut démis de ses fonctions. Il se lança alors dans le commerce des bestiaux et y demeura treize ans.

Il a été quinze ans échevin du quartier 2 et a été élu par acclamation maire en 1903, 1904 et 1905. Durant treize ans, jusqu'en 1917, il fut magistrat de police à Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale de St-Boniface. Il y avait une nombreuse assistance. M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, officia. Les porteurs furent: les honorables juges Prendergast et Prud'homme, l'ex-maire Bleau, l'échevin Marion, l'honorable Joseph Bernier et M. J.-B. Côté.

Le *Manitoba* a salué en termes émouvants la disparition de cet ancien. Nous nous faisons un devoir de reproduire cet hommage:

* * *

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que la mort vient de coucher dans la tombe l'un des pionniers du Manitoba, le magistrat Joseph Turenne.

Cette nouvelle causera une profonde douleur dans le coeur de toute la population canadienne-française de l'Ouest.

Citoyen intègre dans toute la force du mot, ardent patriote et grand chrétien, feu M. Turenne fut un père de famille modèle, un homme digne, un ami sincère et l'un des colons les plus courageux parmi les braves jeunes gens qui vinrent s'établir sur les bords de la Rivière-Rouge dans les premiers jours de la colonie.

M. Turenne a joué un rôle important dans notre vie nationale au Manitoba.

Très réservé, ce fut un homme de phrases brèves, mais ses conseils furent toujours remarquables par la prudence et la sagesse.

Il connaissait bien l'Ouest et avait acquis dans nos plaines une grande expérience.

Pendant de longues années il occupa un poste important dans le département des terres de la couronne; il rendit là de grands services à ses compatriotes.

Il fut en politique un soldat ardent pour le parti auquel il était allié; c'était un partisan convaincu du régime conservateur fondé par Macdonald et Cartier.

Comme il vécut dans une époque où l'on ne se serait pas cru loyal à son parti — les deux partis politiques souffraient du reste du même mal — si l'on ne s'était cramponné à la doctrine de, *aux vainqueurs les dépouilles*, il fut en 1896 cavalièrement jeté sur le pavé.

Père d'une famille nombreuse, composée de jeunes enfants, pauvre comme presque tous nos compatriotes alors, c'était presque la misère qui l'envisageait.

Doué d'une énergie à toutes épreuves il fit face courageusement à sa nouvelle situation, se lança, malgré son âge plutôt avancé, dans le commerce des animaux et réussit grâce à un travail soutenu et par des prodiges d'économie à donner à sa famille le pain de tous les jours.

Le gouvernement Roblin le nomma bientôt après son arrivée au pouvoir magistrat de police à Saint-Boniface, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, avec une grande dignité.

C'est un noble citoyen qui disparaît de nos rangs et sur sa tombe nous nous inclinons avec respect.

Les vieux s'en vont!

Chaque fois que le glas funèbre nous annonce la mort d'un de ces pionniers de notre race, rentrons en nous-mêmes et laissons pendant quelques instants notre pensée voguer librement vers le passé.

Nous puiserons de grandes leçons de pur patriotisme auprès de ces disparus qui furent les premiers colonisateurs et qui ont tracé avec une énergie indomptable le premier sillon dans lequel s'est engagé le chariot de notre nationalité.

Ils nous ont donné de fortes et bonnes leçons.

Que l'exemple de leurs vies soient pour nous les jeunes une source toujours vivante où nous irons puiser les forces nécessaires, pour continuer l'oeuvre qu'ils ont si bien commencée.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte ses fils messieurs Jules, Edouard, Arthur, Paul, Alexandre, Eugène; mesdames J.-E. Arpin, Camille Couture et J.-A. Chabot.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer l'expression de notre plus vive sympathie.

—Le *Manitoba*.

* * *

Samedi, on a posé "le poilu glorieux" qui repose sur une fondation substantielle et d'harmonieuses proportions. Ce monument est élevé dans le cimetière de Saint-Boniface, en face de la cathédrale, près de l'avenue Taché.

Le poilu porte à la main une couronne de gloire. Sur le socle du monument seront inscrits les noms des enfants de France, partis de l'Ouest Canadien, qui ont vaillamment répondu à l'appel de la mère-patrie et qui sont tombés au champ d'honneur.

Ce monument fait honneur aux Français de l'Ouest qui ont voulu immortaliser les noms de leurs enfants ou de leurs frères. La *Liberté* est heureuse de les féliciter de ce beau geste.

* * *

Baptêmes

Le 14 sept. — Marie-Léonie-Bernadette, fille de Amable Robillard et de Marie Racette.

Le 19 sept. — Marie-Marguerite-Victoria, fille de William Goebel et de Corona Joyal.

Le 19 sept. — Joseph-Georges-Charles-Auguste, fils de Roch-Charles Lanthier et d'Aurise Lévêque.

* * *

Mariages

Le 14 septembre. — Joseph-Edmond Desilets et Emilia Brault.

Le 20 septembre. — Edmond Pelletier et Clara Mondor.

* * *

Sépulture

Le 18 sept. — Joseph Turenne, décédé le 15 courant, à l'âge de soixante-quinze ans.

Mmes Jean Arpin et C. Couture sont venues assister aux funérailles de leur père, M. Turenne. Elles passeront quelques jours chez Mme Chabot, leur soeur.

* * *

Le sermon de dimanche, à la cathédrale, a été donné par le R. P. Francoeur, O.M.I., qui a éloquemment traité du rôle de la paroisse dans la vie canadienne.

* * *

A l'offertoire, nous avons eu le plaisir d'entendre M. J.-E. Simard, un excellent baryton de la Baie Saint-Paul, Québec.

* * *

M. Etienne Prendergast, qui a remporté tous les honneurs dans les tournois de tennis à Saint-Boniface, a atteint les finales dans le concours pour la coupe du *Northwest Review*, et tout fait espérer qu'il la fera cette année traverser à Saint-Boniface.

* * *

Le comité chargé d'accorder des prix de $10 aux meilleurs jardins de Saint-Boniface, vient de faire son rapport. Les gagnants sont les suivants: M. Pierre Gerbeau, 467 rue Marion; M. Ernest Cyr, 181 rue Dumoulin; M. Jean Laurent, 29 rue Hamel; M. A. Leullier, 110 rue Kitson; M. Dudley Fraser, 172 avenue Lorne.

* * *

La maison J.-O. Brunet vient d'obtenir deux importants contrats de monuments publics à la gloire de soldats tombés à la guerre. La maison Brunet était la seule maison française à soumissionner. Elle l'a emporté haut la main contre un champ de plusieurs concurrents anglais. Ces monuments seront élevés l'un dans la municipalité de Glenboro, Man., au prix de $4,700, l'autre à Rathwell, au prix de $1,800.

Nos félicitations à la maison Brunet.

* * *

UNION CANADIENNE

Une assemblée générale des actionnaires de l'Union Canadienne aura lieu vers les premiers jours d'octobre. On y présentera, entre autres mesures très importantes, la revision des constitutions de cette Compagnie.

On prie instamment tous les actionnaires de se rendre à cette réunion sur l'invitation spéciale qui en sera faite par le Secrétaire.

SACRE-COEUR

Mme Gustave Carrier, de Prince-Albert, Sask., est en visite chez Mme Hébert, 135, rue Mayfair, après avoir conduit ses deux fillettes au couvent de Saint-Pierre. Mme Carrier fut la première organiste de notre paroisse.

CONCERT HELIE

M. Hélie a donné le second concert de sa tournée à La Salle, dimanche soir, devant une bonne assistance, si l'on tient compte de la température qui a empêché plusieurs de venir. Les artistes ont chanté avec leur brio ordinaire et l'assistance ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

M. Hélie chantera ce soir à Lorette, à l'occasion des fêtes jubilaires de M. l'abbé St-Amant. Dimanche prochain il se fera entendre à Saint-Eustache.